

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE
MARCHE-EN-FAMENNE

COMMUNE

de

N A S S O G N E



R A P P O R T

accompagnant le budget de l'exercice 2014,
en application de l'article L1122-23 du Code de la
Démocratie locale et de la Décentralisation.

A l'attention des membres du Conseil communal

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-23¹ du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

¹ Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

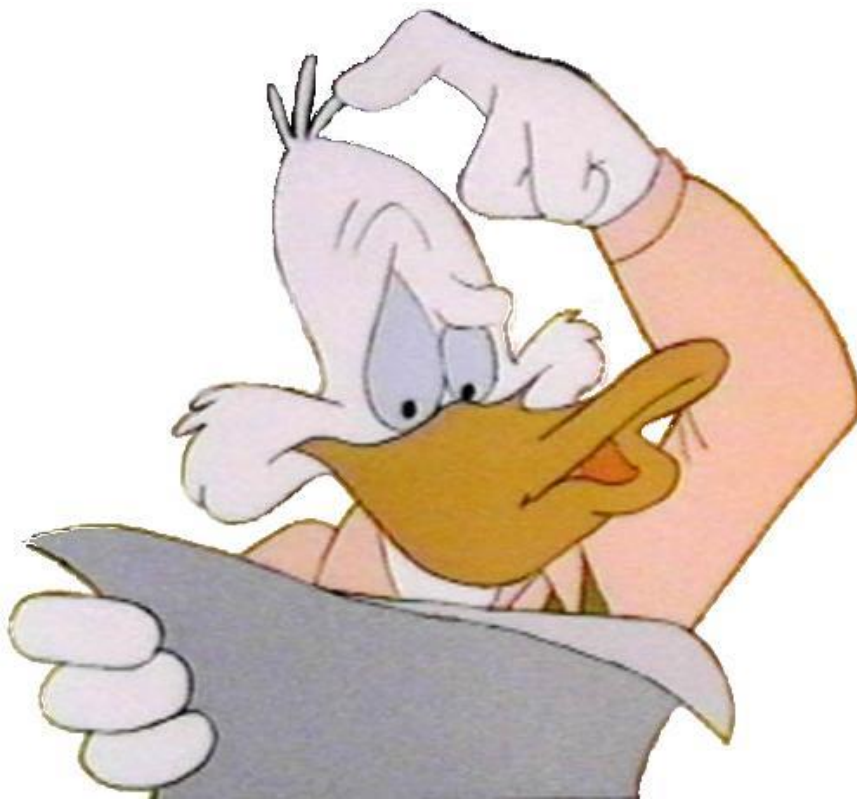
Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

ELEMENTS de METHODE et INTRODUCTION

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "*synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*". Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2013 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.



I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2014 - DEPENSES :

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionn. 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèv. 000/78	Total 000/75
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	2 562,70	17 267,28	19 829,98	0,00	19 829,98
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	3 250,00	0,00	3 250,00	0,00	3 250,00
059 Assurances	28 000,00	59 700,00	0,00	0,00	87 700,00	0,00	87 700,00
123 Administration générale	1 102 244,53	281 463,23	56 525,00	48 369,63	1 488 602,39	0,00	1 488 602,39
129 Patrimoine privé	0,00	110 800,00	0,00	21 889,56	132 689,56	0,00	132 689,56
139 Services généraux	67 400,00	0,00	3 800,00	0,00	71 200,00	0,00	71 200,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de dév.	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
369 Pompiers	0,00	0,00	254 000,00	0,00	254 000,00	0,00	254 000,00
399 Justice - Police	0,00	120,00	238 711,31	0,00	238 831,31	0,00	238 831,31
499 Communic. - Voirie - Cours d'eau	889 142,57	199 244,96	3 207,27	296 333,06	1 387 927,86	0,00	1 387 927,86
599 Commerce - Industrie	115 935,69	62 350,00	27 678,50	0,00	205 964,19	0,00	205 964,19
699 Agriculture	78 735,58	125 900,00	0,00	26 723,66	231 359,24	0,00	231 359,24
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	530 228,37	267 700,00	10 450,00	110 975,98	919 354,35	0,00	919 354,35
739 Ens.sect(731),art(734),tech(735)	2 499,46	400,00	0,00	0,00	2 899,46	0,00	2 899,46
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	80 010,04	33 250,00	0,00	0,00	113 260,04	0,00	113 260,04
789 Education Popul. et Arts	69 444,24	122 474,00	51 356,65	54 947,19	298 222,08	0,00	298 222,08
799 Cultes	0,00	6 099,16	122 340,27	21 089,31	149 528,74	0,00	149 528,74
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	3 700,00	598 419,11	0,00	602 119,11	0,00	602 119,11
849 Aide sociale et familiale	18 999,14	10 000,00	39 945,00	0,00	68 944,14	0,00	68 944,14
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	48 548,18	28 356,57	76 904,75	0,00	76 904,75
874 Alimentation - Eau	138 661,43	516 098,74	24 000,00	55 712,56	734 472,73	0,00	734 472,73
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	430 250,00	40 000,00	0,00	470 250,00	0,00	470 250,00
877 Eaux usées	0,00	2 500,00	9 250,00	50 888,77	62 638,77	0,00	62 638,77
879 Cimetières-Protoc.environ.	2 066,63	7 500,00	5 650,00	0,00	15 216,63	0,00	15 216,63
939 Logement - Urbanisme	0,00	11 950,00	11 620,00	135 483,10	159 053,10	0,00	159 053,10
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3 123 367,68	2 251 500,09	1 551 813,99	868 036,67	7 794 718,43		7 794 718,43
Balances exercice propre					Déficit	0,00	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		42 259,28
					Déficit	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		7 836 977,71
069 Prélèvements							0,00
Total général							7 836 977,71
Résultat général					Mali	0,00	

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2014 – RECETTES :

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèv. 000/68	Total 000/65
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	46 545,29	870,00	47 415,29	0,00	47 415,29
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	1 425 981,51	0,00	1 425 981,51	0,00	1 425 981,51
049 Impôts et Redevances	0,00	3 007 981,55	0,00	3 007 981,55	0,00	3 007 981,55
059 Assurances	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
123 Administration générale	10 560,00	192 570,30	0,00	203 130,30	0,00	203 130,30
129 Patrimoine privé	28 000,00	1 170,31	5,62	29 175,93	0,00	29 175,93
139 Services généraux	13 200,00	0,00	0,00	13 200,00	0,00	13 200,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	4 739,00	170 628,40	0,00	175 367,40	0,00	175 367,40
599 Commerce - Industrie	28 000,00	58 000,00	99 000,00	185 000,00	0,00	185 000,00
699 Agriculture	1 263 505,84	39 000,00	0,00	1 302 505,84	0,00	1 302 505,84
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	20 750,00	390 724,11	0,00	411 474,11	0,00	411 474,11
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	1 300,00	29 163,86	0,00	30 463,86	0,00	30 463,86
789 Education Popul. et Arts	9 750,00	34 183,11	1 695,46	45 628,57	0,00	45 628,57
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	2 600,00	0,00	2 600,00	0,00	2 600,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	884 499,96	7 850,00	0,00	892 349,96	0,00	892 349,96
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	6 000,00	0,00	68,50	6 068,50	0,00	6 068,50
877 Eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
879 Cimetières-Protec.environ.	2 000,00	3 890,00	0,00	5 890,00	0,00	5 890,00
939 Logement - Urbanisme	4 000,00	23 284,45	0,00	27 284,45	0,00	27 284,45
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 276 304,80	5 443 572,89	101 639,58	7 821 517,27		7 821 517,27
Balances exercice propre				Excédent	26 798,84	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		1 093 594,49
				Excédent	1 051 335,21	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		8 915 111,76
069 Prélèvements						0,00
Total général						8 915 111,76
Résultat général				Boni	1 078 134,05	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2014 –DEPENSES :

Fonctions	Transferts 000/90	Investis. 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
129 Patrimoine privé	0,00	285 450,00	0,00	285 450,00	0,00	285 450,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Communic. - Voirie - Cours d'eau	0,00	296 847,00	0,00	296 847,00	0,00	296 847,00
599 Commerce - Industrie	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
699 Agriculture	0,00	282 000,00	0,00	282 000,00	0,00	282 000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	0,00	1 641 189,79	0,00	1 641 189,79	0,00	1 641 189,79
799 Cultes	6 000,00	37 000,00	0,00	43 000,00	0,00	43 000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	245 000,00	0,00	245 000,00	0,00	245 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	36 425,00	36 425,00	0,00	36 425,00
879 Cimetières- Protec.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	6 000,00	2 883 486,79	36 425,00	2 925 911,79		2 925 911,79
Balances exercice propre				Déficit	758 151,00	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		1 976 897,19
				Déficit	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		4 902 808,98
069 Prélèvements						292 585,22
Total général						5 195 394,20
Résultat général				Mali	0,00	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2014 – RECETTES :

Fonctions	Transferts 000/80	Investiss. 000/81	Dettes 000/82	Total 000/83	Prélèv. 000/88	Total 000/85
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
129 Patrimoine privé	61 800,00	53 676,00	62 500,00	177 976,00	0,00	177 976,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	150 000,00	0,00	140 000,00	290 000,00	0,00	290 000,00
599 Commerce - Industrie	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
699 Agriculture	141 000,00	0,00	141 000,00	282 000,00	0,00	282 000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	808 000,00	0,00	278 859,79	1 086 859,79	0,00	1 086 859,79
799 Cultes	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	0,00	245 000,00	245 000,00	0,00	245 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	36 425,00	36 425,00	0,00	36 425,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 173 300,00	53 676,00	940 784,79	2 167 760,79		2 167 760,79
Balances exercice propre				Excédent	0,00	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		2 722 514,31
				Excédent	745 617,12	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		4 890 275,10
069 Prélèvements						305 119,10
Total général						5 195 394,20
Résultat général				Boni	0,00	





BUDGET EXTRAORDINAIRE EXERCICE 2014.

E. = Emprunt S. = Subside F.P. = Fonds propres	Dépenses		Recettes		
	Montant	Article	Montant	Origine	Article
2014					
Mobilier pour salle du conseil	40 000,00 €	104/741-5V / - / -20130001	40 000,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20130001
Chaudières à pellets pour le CPAS + mini réseau	120 000,00 €	124/724-54/ - / -20120012	84 000,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20120012
			36 000,00 €	S.	124/962-5V / - / -20120012
Création d'un itinéraire touristique de photographes anciennes à Grune	14 750,00 €	124/731-60/ - / -20100002	11 800,00 €	S.	124/665-52/ - / -20100002
			2 950,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20100002
Mobilier pour maison rurale	100 000,00 €	124/741-5V / - / -20130011	50 000,00 €	F.P.	124/961-5V / - / -20130011
			50 000,00 €	S.	124/665-52/ - / -20130011
Consolidation facade CPAS (travaux)	24 200,00 €	124/723-60/ - / -20130016	24 200,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20130016
Chassis ancien presbytere Forrières	26 500,00 €	124/723-60/ - / -20140014	26 500,00 €	E.	124/961-5V / - / -20140014
Vente de terrains à bâtir			53 676,00 €		124/761-52/ - / -20090005
Installations électriques Harsin et Ambly	6 000,00 €	421/731-53/ - / -20140003	6 000,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20140003
Plan trottoir	250 000,00 €	421/731-60/ - / -20130019	150 000,00 €	S.	421/665-52/ - / -20130019
			100 000,00 €	E.	421/961-5V / - / -20130019
Emprise Delvaux	847,00 €	421/731-60/ - / -20140005	847,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20140005
Auteur de projet fond d'investissement	40 000,00 €	421/733-60/ - / -20140011	40 000,00 €	E.	421/961-5V / - / -20140011
Mobilier OCT	25 000,00 €	561/741-5V / - / -20130012	12 500,00 €	S. CGT	561/685-5V / - / -20130012
			12 500,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20130012
Entretien Voiries agricoles 2013	282 000,00 €	630/733-60/ - / -20130015	141 000,00 €	E.	630/961-5V / - / -20130015
Conteneurs pour transport des repas	5 000,00 €	722/744-5V / - / -20140009	5 000,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20140009
Tableaux interactifs + ordinateurs	10 000,00 €	722/744-5V / - / -20140012	10 000,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20140012
Travaux aire multisports à Ambly (Tx)	301 597,34 €	7621/721-60/ - / -20100020	275 710,00 €	S.	7621/665-52/ - / -20100020
			25 887,34 €	E.	7621/961-5V / - / -20100020
Travaux aire multisports à Forrières (Tx)	263 592,45 €	7622/721-60/ - / -20100020	233 620,00 €	S.	7622/665-52/ - / -20100020
			29 972,45 €	E.	7622/961-5V / - / -20100020
Réparation toiture maison de village Forrières	21 000,00 €	762/723-60/ - / -20140015	21 000,00 €	E.	762/961-5V / - / -20140015
Aménagement de la petite Europe	10 10 000,00 €	762/732-60/ - / -20090044	808 000,00 €	S.	762/665-52/ - / -20090044
			202 000,00 €	E.	762/961-5V / - / -20090044
Aménagement espace BBQ AU RONCHI	25 000,00 €	762/721-60/ - / -20120011	25 000,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20120011
Toiture Salle du foot de Forrières	20 000,00 €	764/723-60/ - / -20140004	20 000,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20140004
Chassis presbytere de Bande	37 000,00 €	790/723-60/ - / -20140013	37 000,00 €	E.	790/961-5V / - / -20140013
F.E Forrieres	6 000,00 €	7903/635-5V / - / -20140006	6 000,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20140006
Entretien canalisations d'eau	25 000,00 €	874/735-60/ - / -20130002	25 000,00 €	E.	874/961-5V / - / -20130002
Station traitement au reservoir de la Vierge Marie à Bande	120 000,00 €	874/723-60/ - / -20130008	120 000,00 €	E.	874/961-5V / - / -20130008
Forage puits à Nassogne service D.E.	30 000,00 €	874/725-60/ - / -20140008	30 000,00 €	E.	874/961-5V / - / -20140008
Pelle à chenilles	60 000,00 €	874/744-5V / - / -20140007	60 000,00 €	E.	874/961-5V / - / -20140007
Mise en place système surveillance réservoirs Grune et Bande	10 000,00 €	874/723-60/ - / -20140010	10 000,00 €	E.	874/961-5V / - / -20140010
Achat duo-bacs	8 000,00 €	876/744-5V / - / -20130003	8 000,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20130003
Libération parts AIVE travaux	36 425,00 €	877/812-5V / - / -20110014	36 425,00 €	E.	877/961-5V / - / -20110014
Cuisine maison rurale	8 000,00 €	930/724-60/ - / -20130028	8 000,00 €	F.P.	060/995-5V / - / -20130028

II. NOTES SUR LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Conformément à l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présentation du budget s'accompagne d'une Note de Politique Générale et Financière. Celle-ci comprend les priorités déterminées et les moyens financiers dévolus à cette fin.

Le budget 2014 s'inscrit dans le cadre de la Déclaration de Politique Générale adoptée en mars 2013 et concrétise les actions entreprises en 2013.

Le total des investissements programmés cette année approche les 2,9 millions d'euros. Le dossier de La Petite Europe(1,00) et des aires multisports d'Ambly(0,30) et de Forrières(0,27) viennent de recevoir l'aval de la Région Wallonne. Les investissements au niveau de la production et de la distribution d'eau demeurent constants (0,25) de même qu'au niveau voiries agricoles (0,28). Les autres moyens sont destinés aux économies d'énergie et au réseau de chaleurs(0,20) et à la sécurité (0,25 plan trottoir). La clé de financement de ces dépenses se présente comme suit : subsides 1,17 (40%), emprunts 0,94 (32%) et le solde (28%) sur fonds propres. La capacité d'emprunts répond aux normes édictées par la circulaire relative à l'élaboration du budget communal adressée le 23 juillet dernier, le total des emprunts à contracter relatifs à l'exercice 2014, soit 940.784,79 Eur étant inférieurs à la norme de 967.320,00 Eur (5374 hab x 180€/hab = 967.320 €). A noter néanmoins, vu les délais pris par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour statuer sur le dossier de soumission de la construction de la nouvelle école de Nassogne (07/2013), il n'a pas été possible de lancer le marché d'emprunt durant l'exercice 2013. Cette situation nous oblige à reporter ce marché d'emprunt (570.000 Eur) sur l'exercice 2014, ce qui nous amène à introduire une demande de dérogation et de considérer entre autres cette demande d'emprunt comme étant hors balise.

A l'ordinaire, le budget enregistre les variations suivantes

	2014	2013 (après MB)	Différence	%
Recettes	7.821.517,27	7.736.355,18	85.162,09	1,10%
Dépenses	7.794.718,43	7.734.594,80	60.123,53	0,78%
Résultats	26.798,84	1.760,28		

L'exercice propre présente un boni de 26.798,84 €, le fonds de réserve reste statuquo 429.866,60 €.

Les variations des **dépenses** se présentent comme suit :

- Personnel : + 75.967,39 (+2,49 %)
- Fonctionnement : -108.204,08 (-4,59%)
- Transferts : + 56.845,31 (+ 3,80%)
- Dette : 35.514,91 (4,26%)

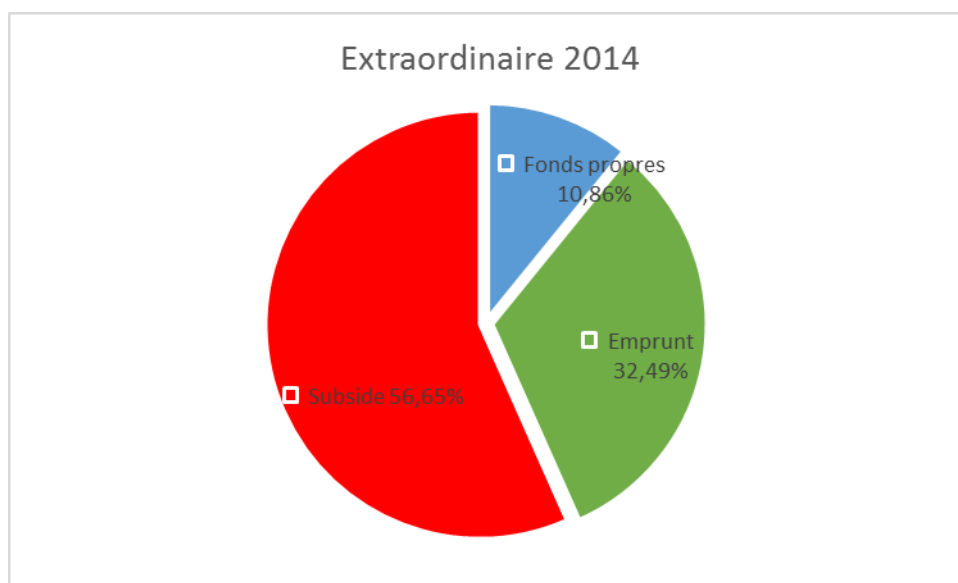
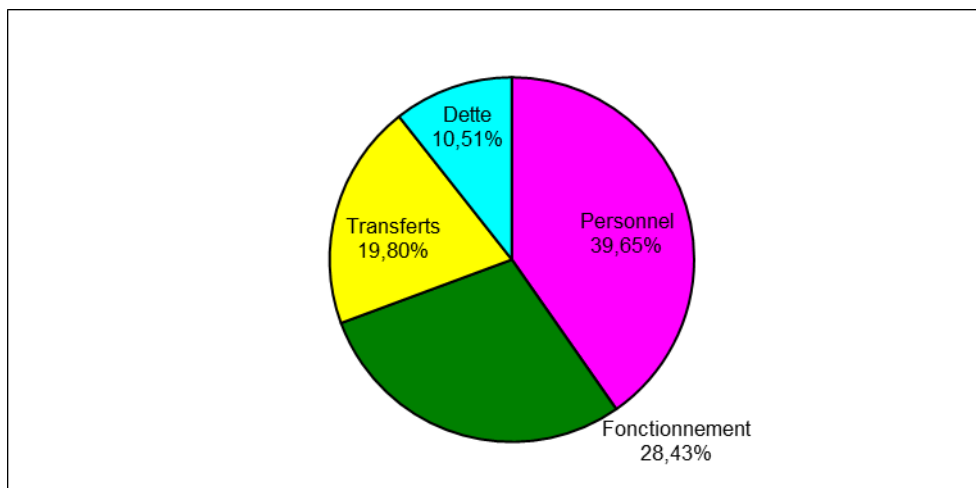
Celles-ci s'expliquent au niveau

- du Personnel par la provision constituée pour le paiement des pensions.
- du Fonctionnement par la disparition du coût du renouvellement du parc informatique.
- des Transferts par la majoration des dotations aux Pompiers et à la Zone de Police.
- De la Dette par l'incorporation des charges financières des nouveaux emprunts

Les variations des recettes se présentent comme suit :

- Prestations : + 15.049,56 (+0,67%)
- Transferts : + 69.099,80 (+1,29%)
- Dette : +1.012,73 (+1,00%)

Celles-ci ne nécessitent pas de commentaires particuliers.



Le Bourgmestre, en charge des finances.
M. QUIRYNEN

III. - SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

A. POPULATION

- ✓ Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...

Deux éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne les éléments chiffrés qui sont repris, pour le Service, dans ce rapport portant sur l'exercice d'activité 2012.

- ✓ Ces statistiques si elles permettent d'obtenir un aperçu de l'activité effectuée par le service, ne reflètent pas nécessairement l'interpénétration et la complémentarité qui existent entre les différentes personnes du service. Les différents documents peuvent être délivrés indistinctement par l'ensemble des agents du service (ex: composition de famille, certificat de résidence).
- ✓ Les données chiffrées ne reflètent pas toute la charge de travail qui peut peser sur un service dont la principale activité est l'accueil de la population et la satisfaction des différentes demandes de cette population. Ainsi, outre l'accueil des citoyens aux guichets, différentes tâches administratives (gestion de la centrale téléphonique, envoi de courrier, de dossiers sous différentes formes, contacts non seulement des citoyens mais aussi avec les différents interlocuteurs institutionnels, Parquet, Office des Etrangers, SPF, ...) ne sont pas prises en compte.
- ✓ Le présent rapport donne donc une photographie à partir d'un certain nombre d'éléments chiffrés de l'activité du service et non pas une vue exhaustive de cette activité.

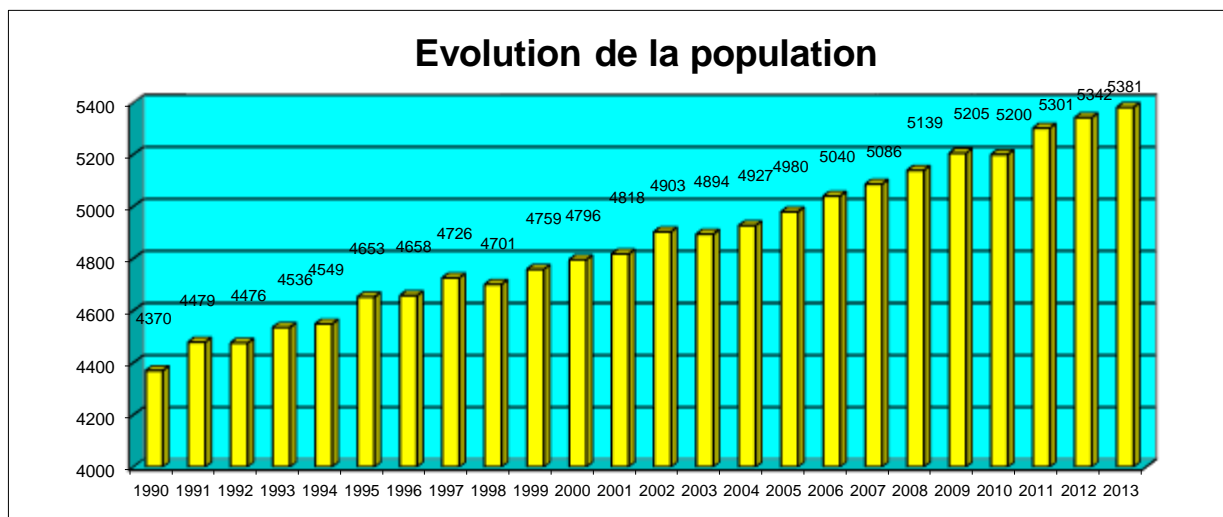
Habitants au 31 décembre 2012 : **5.342**

Habitants au 1^{er} décembre 2013 : **5.381** **Belges : 5.234 - Etrangers : 147**

Chiffres par section :	AMBLY	456	BANDE	727
	FORRIERES	1.321	GRUNE	341
	HARSIN	662	LESTERNY	215
	MASBOURG	206	NASSOGNE	1.453

Cartes d'identité électroniques : **1.149**
 Cartes d'identité d'étranger : **17**
 Passeport : **154**
 Permis de conduire : **368**
 Extraits de casier judiciaire : **608**
 Bulletins de renseignement : **246**



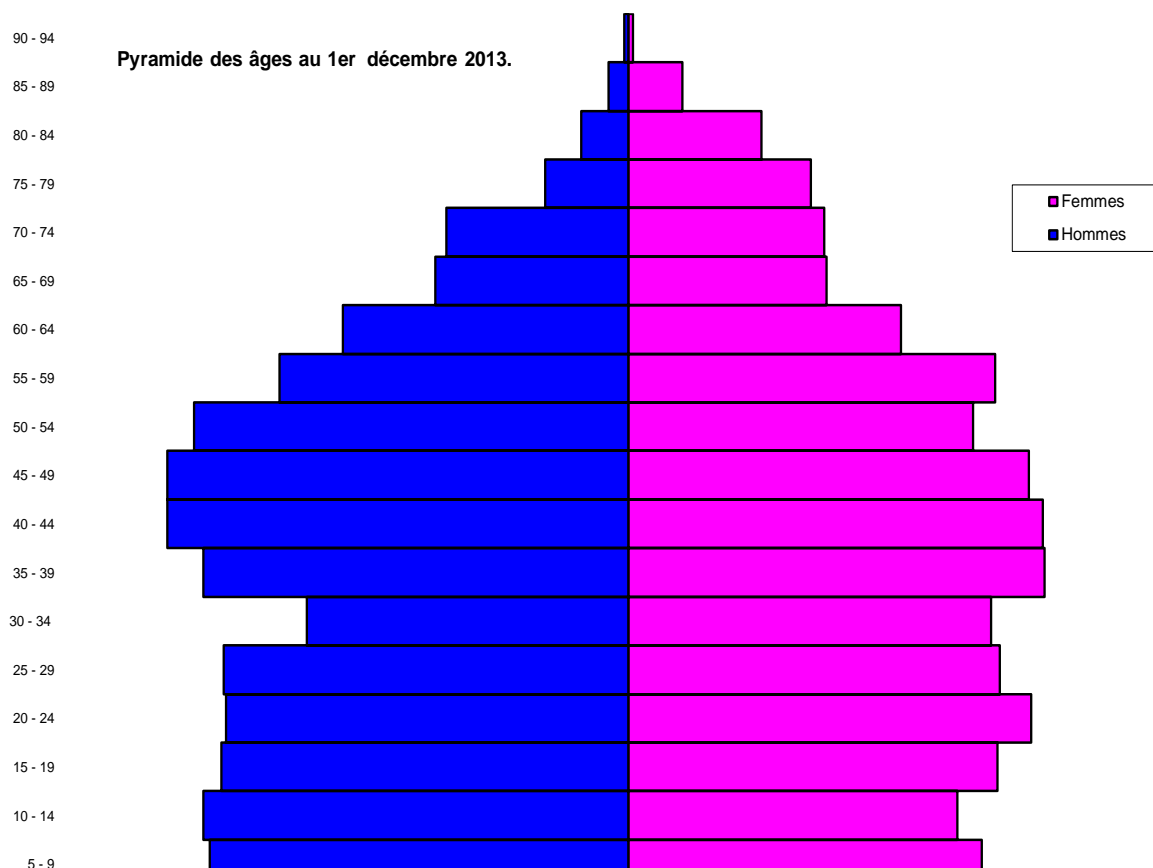


Village	31/12/1976	31/12/2001	01/12/2013	Différence par rapport au 31/12/1976	Différence par rapport au 31/12/2001
Ambly	318	399	456	43,40%	14,29%
Bande	618	687	727	17,64%	5,82%
Forrières	1 206	1 237	1 321	9,54%	6,79%
Grune	188	305	341	81,38%	11,80%
Harsin	351	499	662	88,60%	32,67%
Lesterny	229	230	215	-6,11%	-6,52%
Masbourg	168	219	206	22,62%	-5,94%
Nassogne	1 138	1 242	1 453	27,68%	16,99%
Total	4 216	4 818	5 381	26,71%	10,88%

INSCRIPTIONS ET RADIATIONS

373 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2013, dont **360** venant d'une autre commune du royaume et **13** de l'étranger.

396 personnes ont été rayées de la population, par suite de départ, pendant l'année 2013, dont **316** pour une autre commune du royaume, **8** pour l'étranger et **25** rayées d'office, c'est-à-dire parties sans laisser d'adresse et dont on ignore la résidence.



B. ETAT CIVIL (au 1^{er} décembre 2013)

Naissance : **53** dont **26** garçons et **27** filles (dont 1 dans la commune)

Décès : **47** dont **28** du sexe masculin et **19** du sexe féminin (et 14 personnes non domiciliées dans la commune)

Divorces : **6**

Mariages : **21**

Divers (options de patrie, naturalisations,...)

- Reconnaissance : **1**
- Reconnaissance prénatale : **13**
- Option de nationalité : **2**
- Rectification de nom : **1**

C. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2013, le conseil communal se sera réuni à 11 reprises.

Deux réunions conjointes du conseil communal et du conseil de l'action sociale ont eu lieu les 28 février 2013 et 30 décembre 2013 au cours desquelles les rapports sur les synergies établies entre la commune et le CPAS durant les années 2013 et 2014 ont été présentés et approuvés.

La composition du conseil communal n'a pas été modifiée en cours de l'année 2013.

D. COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, jusqu'au 1^{er} décembre 2013, à 40 reprises durant l'année 2013. Sa composition n'a connu aucune évolution pendant l'année 2013.

E. TRAVAUX - ANNEE 2013.

Service Marchés Publics et Patrimoine

La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics, en particulier, la loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, la loi du 15 juin 2006 (et ses arrêtés royaux d'exécution, notamment l'Arrêté Royal du 2 juin 2013) est désormais la référence en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services. De plus est parue au Moniteur Belge du 21 juin 2013 la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Entrée en vigueur ce 1^{er} juillet 2013, cette réforme des marchés publics emporte abrogation de la loi du 24 décembre 1993 ainsi que des arrêtés royaux d'exécution de cette loi.

Les nouvelles bases légales sont la loi du 15 juin 2006 exécutée par notamment les arrêtés « passation » des 15 juillet 2011 (secteurs classiques) et 16 juillet 2012 (secteurs spéciaux) ainsi que l'arrêté royal « Règles générales d'exécution » du 14 janvier 2013 qui fusionne en seul texte l'ensemble des règles en matière d'exécution.

Parmi les différents changements que cette nouvelle réglementation implique, citons :

- La structure des textes est totalement remaniée, ce qui signifie concrètement que la numérotation des articles a été intégralement modifiée : ainsi, par exemple, l'article 17

de la loi du 24 décembre 1993 relatif à la procédure négociée devient l'article 26 de la loi du 15 juin 2006 qui intègre de nouvelles hypothèses de procédure négociée, sans et avec publicité, ainsi qu'un nouveau mode de passation appelé « La procédure négociée directe avec publicité ».

- Les différents seuils financiers mentionnés dans les textes ont été modifiés et certains revalorisés : ainsi, le seuil de la procédure négociée sans publicité passe de 67.000 € à 85.000 € HTVA.
- L'application intégrale des règles générales d'exécution se fait à partir d'un montant estimé du marché fixé à 30.000 € HTVA. Certains marchés, tels les services financiers et les services juridiques ne sont en principe pas soumis à ces règles.
- Des procédures spécifiques et complémentaires, à savoir le système d'acquisition dynamique, l'enchère électronique et l'accord-cadre, ont été intégrées.
- Une place plus importante a été réservée à la dématérialisation des marchés notamment en ce qui concerne les possibilités de réduction des délais de dépôts des demandes de participation et des offres.
- Le régime des avances a été étendu (avec possibilité d'avances à 100%) à certains marchés de services et notamment les services de transport et d'assurances.
- Le processus de paiement a été modifié en application de la directive « Paiement » du 16 février 2011 concernant la lutte contre les retards de paiement.
- La révision des prix est désormais obligatoire pour toutes les catégories de marchés qui dépassent certains seuils. Notons la disparition de principe du terme fixe non révisable obligatoire.
- Les modifications au marché sont désormais, pour toutes les catégories de marchés, limitées en principe à 15% du montant initial.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

Description des activités

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

Description des tâches par activité

Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative
- Détermination du type de procédure
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen
- Détermination du délai de publicité

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 8.000 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiant, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens que y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique.

Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie.

Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal.

Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogables de 15)² avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été

² Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale).

attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils communaux

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Secrétaire communal ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

Suivi quotidien des modifications de la législation

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

Gestion des réunions relatives au service

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...)

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

Champ et nature des relations

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employées du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse,

Avec le Secrétaire communal et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés.

Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.

Difficultés et contraintes

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques :

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

SERVICE TRAVAUX

Chef des travaux

Coordination des équipes

- Espace vert, forêt, fleurissement
- Bâtiment, patrimoine, cimetière
- Voirie, festivité, transport
- Propreté publique, environnement, parc automobile
- Eau et distribution d'eau

Tâches

- Coordination du déneigement
- Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré
- Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents
- Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre
- Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières)
- Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement
- Suivi des projets de lotissement
- Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Belgacom, Ores, Electrabel, Voo)
- Responsable de garde
- Suivi des raccordements d'égouttage
- Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées

Tâches

- La tonte des 8 villages
- L'entretien forestier
- Des plantations forestières
- Des plantations diverses dans les parterres communaux

- Une taille d'arbres
- Le déneigement (routes et trottoirs) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Une maintenance électrique diverse sur les bâtiments communaux
- Divers travaux de menuiserie
- Les entretiens des plaines de jeux
- Un entretien journalier des cimetières : enterrements inclus
- Des travaux de mécaniques divers sur les véhicules et petits matériels
- Un service ferronnerie divers
- Une maintenance des diverses toitures
- Un entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés)
- La participation aux rôles de garde normale et de garde « neige »
- Le déneigement des abords des bâtiments communaux, écoles, églises et les ponts
- Le ramassage des déchets le long des routes
- Le nettoyage des avaloirs par notre service
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés
- Le remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement de bancs publics
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques
- La mise en place des nouveaux panneaux
- La mise en place des mats pour les suspensions des différents drapeaux
- Les transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) à diverses associations et le Centre culturel,
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux,
- Les transports et montages de chalets (Marchés du Terroir, Marchés de Noël, ...)
- Les diverses réparations de trottoirs
- Des réparations de tarmac à froid
- Des réparations de tarmac à chaud
- Mise en œuvre de l'émulsion autour des différentes réparations de tarmac à chaud
- Le ramassage des dépôts sauvages
- Le désherbage des trottoirs
- La taille des haies
- Le nettoyage des 8 villages de la commune
- L'entretien des nouvelles petites plantations
- Le tri sélectif dans les écoles
- L'enlèvement et la conservation des biens lors des expulsions
- Le placement du radar préventif

Gestion de l'eau :

- Les raccordements d'eau, les remplacements de conduite au plomb,
- Les extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie,
- Les remplacements de compteurs d'eau, la gestion des châteaux d'eau et des différents captages,
- Le suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées
- La gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations,

Gestion énergétique :

- Assistance technique sur site

- Dépannage de 1^{er} niveau et suivi de la résolution des pannes
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité,
- Suivi des entretiens de chaudières
- Commande de mazout
- Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions
- Prise de contact avec les fournisseurs
- Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes
- Visite des installations des bâtiments communaux
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Gestion des extincteurs - demandes, remplacement et suivi des entretiens
- Gestion des véhicules, passage au contrôle technique
- Recherche d'informations techniques

Chapitre 1. : Travaux réceptionnés

Amélioration des accès pour les personnes à mobilité réduite au cimetière de Forrières

- 29/10/2010 : DCC dossier exécution des travaux
- 02/05/2011 : Attribution au montant de 242.683,65 à l'entreprise Lambry de Rochefort
- 25/11/2011 : PV de réception provisoire au montant décompte final de 223.003,55 €
- Décembre 2011 : demande du subside de 100.000 €
- Main levée partielle.
- Délai de garantie : 24 mois

Remplacement de la passerelle SNCB au-dessus de la Lhomme

- 11/03/09 : DCC dossier d'exécution au montant de 50.000 € TVAC proposé par le SPW - auteur de projet
- 18/03/09 : Demande de subside pour 60 %
- 18/06/09 : Attribution du marché à la société Meuse Travaux au montant de 65.178,94 € TTC
- Le SPW - DGARNE est chargé de l'exécution des travaux et des démarches pour le subside.
- 05/08/2010 : Promesse du subside : 39.107,00€
- 13/12/2010 : Notification des travaux à Meuse travaux
- 14/06/2011 : PV réception provisoire - Délai de garantie 24 mois.
- 27/11/2013 : Demande de réception définitive

Aménagement d'une aire multisports à Bande

- 28/09/09 : DCC dossier d'exécution 190.855,54 TTC
- 27/01/10 : Modification du dossier d'exécution : poste de drainage
- 03/06/2010 : DCC Comité d'accompagnement mis en place
- 17/12/2010 : Promesse ferme de subside
- 30/05/2011 : PV attribution ASS MOM Derricks sa & Libraplay pour un montant de 188.598,40 TTC
- 27/06/2011 : Ordre de commencer les travaux

- 12/12/2011 : PV réception provisoire + main levée partielle - Délai de garantie : 24 mois

Performance énergétique de bâtiments :

- 31 mai 2010 : DCC attribution auteur de projet pour :
- **Lot 1 Ecole communale de Nassogne :**
- Estimé à 2.644,63 € hors TVA ou 3.200,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;
- 23/05/2011 : Attribution à Hayon au montant de 57.028,63 €, 21% TVA comprise.
- Subside de 35.640 €
- 23/09/2011 : Réception provisoire
- 17/01/2013 : Réception définitive
- 04/03/2013 : approbation RD par collège et main levée définitive

Lot 2 Remplacement du système de chauffage - école d'Ambly :

- Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;
- Dossier transféré travaux écoles PPT :
- 14/06/2011 : Attribution à P Bande - 50.153 TTC
- 09/12/2011 : Réception provisoire - Délai de garantie : 24 mois
- Subvention PPT : 37.915,00 € - Subvention FBSEOS : 9.749 €

Performance énergétique : école communale de Bande - Remplace des Châssis

- Estimé à 8.264,46 € hors TVA ou 10.000,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 6 % ;
- Attribution à l'entreprise D. Lobet 163.445 € TVAC
- 19/09/2011 : ordre de commencer les travaux - Subside de 30 %
- 21/05/2012 : DCE qui approuve la réception provisoire.
- 22/08/2013 : Main levée Totale

Performance énergétique : Placement panneaux solaires photovoltaïques - garage communal.

- 25/10/2012 : dcc cahier charges au montant de 30.008 € TVAC - procédure négociée sans publicité
- 27/11/2012 : approbation à Ardenne Energie au montant de 29.118 € TVAC et notification
- 11/02/2013 : ordre de commencer au 18/02/2013
- Subvention
- 31/05/2013 : PV RP au montant de 29.118,65€ TVAC- délai de garantie : 12 mois

PTPN : Ecole de Bande : remplacement des appareils d'éclairage :

- 09/05/2011 : PPT Envoi demande de subvention
- 27/10/2011 : DCC auteur de projet au montant de 5000€ TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/12/2013 : Attribution à la sprl Etudes Techniques+ notification (pourcentage honoraire 6%)

- 28/03/2013 : DCC cahier des charges au montant de 48.775,10 TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/08/2013 : Approbation à la sprl Nicolas au montant de 51.327,39 TVAC
- 13/09/2013 : PTPN demande de subsides complément

- Devis subventionnable : Aménagement du pavillon des traqueurs en aire de bivouac permanente:
- 18/08/08 : DCE approuvant devis au montant de 23.595 € TVAC
- 26/04 2012: Dossier d'exécution au conseil communal au montant de 29.656,62€ TVAC
- 04/06/2012 : Attribution du marché à la SCRL Cherbai au montant de 29.798 € TVAC
- 16/07/2012 : ordre de commencer
- 17/09/2012 : PV RP au montant final des travaux 29.312 € TVAC - Délai garantie : 12 mois
- 5/11/2012 : dossier demande de subside transmis au DNF - Mr Dewez (subside prévu et plafonné à 11.700 €)
- 15/10/2013 : Réception définitive
- 21/10/2013 : Main levée totale

Travaux d'entretien extérieur et ravalement du château d'eau à Nassogne

- Travaux réalisés par la firme Isoard de Marloie
- 3/10/2012 : procès-verbal de réception provisoire au montant de 23.435,10 TVAC
- 4/11/2013 : procès-verbal de réception définitive

Remplacement de 5 abris bus :

- 02/07/2012 : réception provisoire au montant de 30.969 € HTVA
- Main levée partielle - Délai de garantie : 12 mois
- 09/11/2012 : subside reçu : 29.978 €
- 15/10/2013 : réception définitive des travaux et main levée totale.

Forage de puits : Grune - Bande - Nassogne :

- 01/06/2012 : DCC approbation cahier des charges
- 03/07/2012 : Attribution à Etienne Arnould
- 25/10/2012 : DCE pour la réalisation des raccordements électriques des puits (complémentairement aux devis Orès)

Droit de tirage 2010-2012 - Dossier 2011

- 14/06/2010 : DCC marché service auteur de projet
- 26/07/2010 : attribution à Christine Pierard
- 29/10/2010 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 19/11/2010 : accord du SPW sur formulaire
- 10/03/2011 : DCC dossier exécution : 373.489 TVAC
- 08/08/2011 : attribution à ELB Liégeois au montant de 307.586 € HTVA
- 05/03/2012 : ordre de commencer les travaux

- 12/11/2012 : procès-verbal de réception provisoire

Plan Triennal : Année 2011-2012 : construction nouvel entrepôt communal à Nassogne

- Montant HTVA : 439.157
- 30/04/2009 : DCC auteur de projet
- 15/06/2009 : Attribution à P Remacle
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan Triennal 2012 auprès du SPW
- 26/01/2012 : Dossier d'exécution au conseil communal - montant de 335.886 TVAC
- Accord du pouvoir subsidiant et lancement de la procédure
- 14/05/2012 : ouverture des offres
- 03/07/2012 : attribution à Picard SA au montant de 296.118 TVAC
- 24/09/2012 : promesse de subside plafonnée à 186.550 €
- 19/11/2012 : ordre de commencer les travaux
- 24/05/2013 : Procès-verbal de réception provisoire. Décompte final au montant de 313.800,56 € tvac
- 22/07/2013 : main levée partielle

Remplacement des serveurs informatiques

- Budget prévu : 65.000 € TVAC
- 01/06/2012 : DCC approuvant convention d'assistance en informatique et en téléphonie avec la province de Luxembourg
- 29/10/2012 : liste des fournisseurs consultés
- 03/12/2012 : ouverture des offres
- 4/01/2013 :
- Attribution et notification au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse, soit :
 - o Lot 1 (Interconnexion fibre optique): CABLE & NETWORK, Avenue Albert Ier, 14 à 4500 HUY, pour le montant d'offre contrôlé de 3.482,20 € hors TVA ou 4.213,46 €, 21% TVA comprise
 - o Lot 2 (Matériel actif, switchs data & voix): TRUSTTEAM, Hospitaalweg, 1B à 8510 MARKE, pour le montant d'offre contrôlé de 4.805,60 € hors TVA ou 5.814,78 €, 21% TVA comprise
 - o Lot 3 (Téléphonie): EYEPEA, Avenue Léon Champagne à 1480 SAINTES, pour le montant d'offre contrôlé de 21.548,00 € hors TVA ou 26.073,08 €, 21% TVA comprise
 - o Lot 4 (Remplacement de serveurs): ECONOCOM PSF S.A., Rue d'Arlon, 4 à 8399 WINDHOF, pour le montant d'offre contrôlé de 7.086,36 € hors TVA ou 8.574,50 €, 21% TVA comprise
 - o Lot 5 (Remplacement du parc PC): ECONOCOM PSF S.A., Rue d'Arlon, 4 à 8399 WINDHOF, pour le montant d'offre contrôlé de 21.405,66 € hors TVA ou 25.900,85 €, 21% TVA comprise.

Création d'une maison rurale à Nassogne (comprenant la réhabilitation du bâtiment Servais à Nassogne - SAR).

- 20/10/08 : DCC qui approuve le 1er projet du PCDR : Création d'une maison rurale à Nassogne -Auteur de projet Mr Serge David:
- 06/10/2009 : Accord du DR sur avant projet
- 17/12/09 : Dossier d'exécution au conseil Communal
- 17/02/2010 : Accord du DR part 1.370.771,68
- 26/02/2010 : Accord SAR part 485.132,27 - Mise en adjudication
- 26/04/2010 : attribution à SA Thomas et Piron au montant de 2.016.026 TVAC
- 28/06/2010 : Accord du DR sur attribution (1.214.834,46 €)
- 03/09/2010 : Accord du SAR sur attribution (534.216 €)
- 18/10/2010 : ordre de commencer les travaux
- 08/05/2013 : procès-verbal de réception provisoire ;
- 08/07/2013 : Approbation du décompte final par CE au montant de 1.970.490,81 € hors TVA ou 2.384.293,88 €, 21% TVA comprise.

Création d'un réseau de chaleur à Nassogne

- Auteur de projet : Mr F Bonmariage - SPRL Etudes Techniques
- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC
- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande- Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne
- 15/06/2011 : ordre de commencer les travaux
- 15/05/2013 : procès verbal de réception proviosir
- 09/09/2013 : approbation du décompte final du Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie au bois ", au montant de 515.332,43 € hors TVA ou 570.243,12 €, TVA comprise.

Année 2010 : Réaménagement de la rue grand pré à Forrières : égouttage-aménagement voirie et éclairage public

- Auteur de projet : Lacasse Monfort
- 27/05/2011 : dossier exécution conseil communal : 200.332 € TVAC
- 12/09/2011 : Permis urbanisme accordé
- 14/09/2011 : envoi dossier pouvoir subsidiant
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan triennal 2012 auprès du SPW
- 16/04/2012 : ouverture des offres
- 12/09/2012 : promesse ferme de subside au montant de 67.000 €
- 24/09/2012 : attribution à TRC Bonfond au montant de 185.448,04 TVAC
- 08/10/2012 : ordre de commencer à la date du 14/01/2013
- 04/11/2013 : PV de réception provisoire

Amélioration des voiries agricoles 2010 :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC

- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant
- 26/04/2012 : accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1
- Pour le lot 1 :
- 30/07/2012 : ouverture des offres
- 18/09/2012 : attribution à Halloy au montant de 206.256 € TVAC
- Dossier transmis au pouvoir subsidiant pour promesse ferme de subside
- 29/01/2013 : promesse ferme de subside
- 04/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise HALLOY
- 08/04/2013 : ordre de commencer
- 03/10/2013 : PV réception provisoire mais plantations encore à effectuer
- 07/10/2013 : Approbation suspension des délais du 25/09/2013 au 22/11/2013.
- 10/12/2013 : Plantations de 130 arbres fruitiers hautes tiges.

Aire multisports Nassogne

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 28/10/2010 : DCC approbation du dossier d'exécution au montant de 165.541,31 €
- 18/11/2010 : introduction de la demande de permis d'urbanisme
- 30/11/2010 : Accusé de réception de l'urbanisme : dossier complet
- 10/03/2011 : dossier d'exécution au conseil
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside à 130.360 €
- 08/10/2012 : attribution à Lux Green au montant de 185.429,48 € TVAC
- 03/12/2012 : ordre de commencer les travaux
- 05/07/2013 : PV réception provisoire : délai de garantie : 12 mois
- 16/09/2013 : Approbation du décompte final au montant de 193.271,47€ TVAC

Projet du Gal : Mise en œuvre du réseau de voies lentes -

- 29/10/2010 : DCC Pays de Famenne ASBL : Mise en œuvre du réseau de voies lentes - étude - intervention financière - convention et octroi d'une avance de fonds. (Maillage de voies vertes sur l'ensemble des communes (Roche fort-Marche-Nassogne-Hotton-Durbuy et Somme-Leuze)
- Financement du projet comme suit :
 - o 387.808,15 € - fonds européen
 - o 484.760,19 € - région wallonne
 - o 96.952,04 € à charge de l'Asbl. (intervention des communes)

Chapitre 2 :

Dossiers d'exécution approuvés par le Conseil Communal

Foret : ETAT 113 : au montant de travaux de 91.719,25 €

Nouvelle Ecole à Nassogne.

- Auteur de projet : P. Remacle
- 25/1/99 : principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC
- 9/2/99 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
- Décembre 02 : courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
- Août 2007 : courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public)
- Elaboration du projet en cours
- 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé
- 01/06/2012 : dossier exécution au conseil
- 20/09/2012 : dossier à nouveau au conseil suite aux remarques de la tutelle
- 30/10/2012 : accord tutelle
- 24/01/2013 : accord du pouvoir subsidiant : montant total de la subvention : 839.841 €
- 17/06/2013 : ouverture des offres
- 22/07/2013 : DCE d'attribution : lot 1 à Picard SA au montant de 1.064.392 TVAC;
- Lot 2 à AC2E SA au montant de 120.911 TVAC ;
- Lot 3 : à Duvivier SA au montant de 180.153,21 TVAC
- 26/07/2013 : Envoi du dossier au pouvoir subsidiant
- Début septembre accord de la tutelle
- 15/12/2013 : Demande de prolongation du délai de validité des offres
- Toujours en attente de l'accord du pouvoir subsidiant.

Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba)
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant-projet au montant de la convention
- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC
- 05/12/2011 : dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside
- 26/01/2012 : DCC au Conseil - modifications des clauses administratives demandées par la tutelle : accord tutelle et promesse ferme de subside du DR -
- 03/12/2012 : ouverture des marchés publics : 3 lots
- Les remises de prix trop élevées ont amené le conseil à approuver un remaniement du dossier.
- 01/08/2013 : DCC qui approuve un dossier de travaux estimé à 928.260,35 € TVAC
- 07/08/2013 : envoi au pouvoir subsidiant.
- 02/12/2013 : accord de la Région Wallonne sur le dossier d'exécution - projet définitif des 3 lots
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014

Amélioration des voiries agricoles 2010 :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard

- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC
- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant
- 26/04/2012 : accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1
- Pour les lots 2-3 et 4 :
- 29/04/2013 : DCE Approbation des conditions et mode de passation
- 29/05/2013 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- Pour le lot 2 :
- 11/12/2013 : Accord de la Région sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014

Droit de tirage 2010-2012 - Dossier 2012

- 01/12/2011 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 09/12/2011 : accord du SPW sur formulaire
- 15/12/2011 : DCC dossier exécution : 587.795€ TVAC
- 18/06/2012 : promesse de subside plafonné à 106.255 € (dossier scindé pour raison budgétaire)
- 03/12/2012 : ouverture des offres
- 24/12/2012 : Attribution à l'entreprise SOCOGETRA au montant de 587.795,98 € TVAC
- 25/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise SOCOGETRA
- 22/04/2013 : ordre de commencer les travaux en date du 17 juin 2013
- 14/10/2013 : Délibération approuvant la suspension du chantier du 01er octobre 2013 au 25 avril 2014

Aire multisports Ambly

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC conditions et le mode de passation au montant de 301.597,34 € TTC
- 18/04/2012 : obtention du permis de bâtir
- 18/09/2012 : AR du pouvoir subsidiant : dossier complet
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014

Aire multisports Forrières

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC les conditions et le mode de passation au montant de 263.592,45 € TTC
- 28/06/2012 : obtention du permis de bâtir
- 12/07/2012 : Envoi dossier complet au pouvoir subsidiant.

- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014

Extension des infrastructures du RSC Nassogne

- 11/02/2000 : attribution marché de service à Serge David
- 31/01/01 : accord du collège sur avant-projet moyennant quelques observations.
- Dossier mis en veilleuse
- 10/12/08 : demande du comité du RSC Nassogne pour relancer l'extension ;
- 14/09/09 : le collège émet quelques remarques sur l'avant-projet proposé
- Estimation au montant de 267.624 € Htva
- 21/04/2010 : Convention pour les techniques spéciales : SPRL Etudes techniques
- 23/06/2010 : Permis d'urbanisme
- 27/05/2011 : Dossier exécution au conseil communal - montant estimatif : 543.897 € TVAC
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside au montant de 308400 €
- 20/08/2012 : ouverture des offres
- 1/10/2012 : attribution à l'entreprise Jonkeau au montant de 597570 € TVAC
- 4/12/2012 : notification, demande de cautionnement et ordre de commencer au 7/01/2013

Aménagement d'un espace de convivialité et BBC à Forrières - lieu-dit « Le Ronchi »

- Budget prévu : 35.000 € TVAC
- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 15/10/2012 : désignation du DST comme auteur de projet
- Le dossier sera introduit auprès de l'administration en janvier 2014

Création d'ossuaires dans les cimetières de l'entité

- 01/06/2012 : DCC dossier d'exécution au montant de 24998 € TTC
- 25/10/2012 : DCC approuve estimation ajustée au montant de 37.324 € TVAC et lui attribue le marché à SPRL Titeux au montant de 37.324 € TVAC
- 12/11/2012 : ordre de commencer

Projet sport de rue : aménagement d'une aire multisports à Chavanne - Harsin :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation JM Lacasse comme auteur de projet
- 24/12/2012 : accord CE sur avant-projet
- En attente du dossier pour le permis d'urbanisme

Création d'un parcours sportif à Nassogne :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation DST comme auteur de projet

Aménagements Sécurité Routière

- 08/07/2010 : DCC auteur de projet pour 2 lots de sécurité routière

Lot 1 : création d'une piste cyclable le long de la route de Bastogne à Harsin

- 06/12/2010 : attribution du marché à STP - Arlon
- 2012 : Introduction du dossier dans le PCDR lot 2
- 01/06/2012 : DCC dossier exécution au montant de 357.574 € TVAC

Lot 2 : aménagement et création d'un cheminement sécurisé rue de la Pépinette et rue de Lahaut

- 06/12/2010 : attribution du marché à Survey et aménagement - Ronquières
- Dossier introduit dans appel à projet « Plan trottoir 2011 »
- 11/07/2012 : Arrêté ministériel accordant la subvention pour l'aménagement de trottoirs
- 04/10/2012 : réunion plénière d'avant-projet
- 25/03/2013 : réunion urbanisme Arlon
- 13/09/2013 : introduction du permis d'urbanisme
- 29/11/2013 : Octroi du permis d'urbanisme

Restauration de la façade du Centre Public d'action social de FORRIERES

- Estimation : 25.000,00 €
- 16/05/2013 : Approbation de l'attribution de l'auteur de projet : Association momentanée Synergie Architecture sprl-Jml Lacasse et Monfort sprl, Thier Del Preu,1 à 4990 Lierneux, pour un pourcentage d'honoraires de 10%

Lotissement communal - rue Sausset à Bande :

- 02/09/08 : exécution du permis de lotir à la SPRL Rossignol
- 23/12/09 : envoi du dossier de demande de permis de lotir au département aménagement du territoire et urbanisme. La demande comporte 16 lots constructibles.
- 03/06/2010 : DCC marché de service pour auteur de projet réalisation des placettes
- 12/07/2010 : ouverture des offres
- Dossier en attente de prises de décision par les responsables communaux

Fond d'investissement 2013-2016 - Entretien des voiries

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries

Chapitre 3 : Travaux projetés

Travaux Economie Energie

Subsides - UREBA - Investissement Economiseurs Energie :

- 7/11/08 : Différents dossiers introduits :
- Presbytère Nassogne - Châssis et isolation grenier : 27.068 € TTC- non retenu dans le cadre de la circulaire efficacité énergétique 2008/02
- 18/12/2008, reçu courrier DGO4 disant que le presbytère n'est pas éligible dans le cadre de cette circulaire
- CPAS Forrières : Châssis et isolation : 53.204 € TTC -

- CPAS Forrières : Chauffage : 52.500 € TTC
- 10/06/2013 : Envoie des dossiers 2 et 3 pour la demande de subsides UREBA
- 01/08/2013 : Avis dossier INCOMPLET
- 21/08/2013 : Demande à Nicolas SKA de compléter le dossier suite à l'avis INCOMPLET
- Toujours en attente de complétude du dossier par Monsieur SKA
- Bâtiment scolaire Grune - Création d'un réseau de chaleur
- 14/12/2011 : Convention signée par le Ministre B. LUTGEN engagée sous le n° de visa 11/49422 du 12/12/2011
- 10/06/2013 : Dossier pour demande de subsides
- 29/07/2013 : Avis dossier COMPLET

Performance énergétique : bâtiment du Centre Public d'Action Sociale :

- Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;
- Dossier chauffage en cours

RENOVATION RURALE -Nouveau Programme Communal de développement : Année 2006-2007 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail

- 03/10/07 : DCC fixe Règlement Organisation Intérieur et programmations projets
- 19/11/07 : PV attribution marché auteur de projet pour :
 - o Ancienne école de Chavanne S. David
 - o Sécurité routière Bande C. Pierard
 - o Salle Saint-Pierre S. David
- 02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.

Eclairage public :

Remplacement des coffrets « pompiers » dans les villages :

- Ambly au montant de 2.210,62 € TVAC.
- Harsin au montant de 2.862,87 € TVAC.

Lotissements : Nassogne - rue des Clusères

Dossier en suspend - nécessité d'un schéma de structure

Extension de la Maison de Village de Forrières

- 11/03/09 : DCC csch auteur de projet
- 15/06/09 : Attribution à Serge David - Dossier en cours d'élaboration

Création de cheminements piétons à Forrières

Remplacement des châssis au Presbytère de Bande :

- Estimation : 37.000,00 € TVAC

Remplacement des châssis au presbytère de Forrières

- Estimation : 26.000,00 € TVAC

Remplacement des fenêtres de toit maison de village de Forrières

Estimation : 22.000,00 € TVAC

Chapitre 4 . 1 Travaux divers réalisés**Ajouts lumineux dans l'entité de Nassogne****Extension du réseau électriques et nouveaux raccordements :**

- Rue du Château du bois, 2 à NASSOGNE pour un montant de 4.104,32€
- Route Nationale 4, 41 à BANDE pour un montant de 19.284,98€
- Chemin du bois de Grune, 36 à GRUNE pour un montant de 13.662,11€
- Ajout d'un foyer d'éclairage public au carrefour de la Rue Voie Notre-Dame et de la Rue de France au montant de 412,53€
- Renforcement du compteur électrique BT, place des Martyrs, 13 à 6953 FORRIERES au montant de 866,48€
- Aménagement du réseau d'éclairage public, Rue du Chapitre à NASSOGNE pour un montant de 221,55€
- Remplacement de coffrets « Pompiers » à FORRIERES au montant de 4.775,25€
- Remplacement de coffrets « Pompiers » à GRUNE au montant de 5.447,31€
- Démontage d'un luminaire sur la façade sis rue de Lahaut, 3 à NASSOGNE pour un montant de 108,83€
- Ajout d'un foyer d'éclairage à proximité du n° 45 de la Rue de la Chavée à FORRIERES au montant de 412,53 €
- Ajout d'un foyer d'éclairage à proximité des n° 9 et 11 de la Rue de Harsin à AMBLY au montant de 77,37 €

Travaux réalisés par les services communaux :**Travaux réalisés pour la distribution d'eau**

1. Changer +/- 100 compteurs de plus de 16 ans

Matériaux : +/- 3.887 €

2. Supprimer 2 raccordements d'eau

3. 31 nouveaux raccordements d'eau

4 Changer 35 raccordements en plomb

Matériaux +/- 5.000 €

6. Changer 200 mètres de conduite rue de Coumont à Nassogne

Matériaux 8.132,04€

7. Nouveau puits à Grune :

- tranchée pour raccordement électrique au réservoir de Grune
- tranchée pour Chambre U.V.
- maçonnerie de la Chambre de la lampe U.V.

- montage des pièces pour lampe U.V. + placer lampe U.V. + raccordement de l'U.V.
- mettre l'électricité dans la chambre de l'u.v. + réservoir + filtre
- forage + tests du nouveau puits à Grune

8. Nouveau puits à Bande :

- trancher pour raccordement électrique ou puits à Bande

9. Aménager les sanitaires du complexe sportif de Forrières

Travaux réalisés par les ouvriers communaux

Dépose et repose de nouveaux poteaux en béton (terrain foot Forrières) 1.500 €

Empierrement en forêt (différents chemins sur plusieurs secteurs

Service d'hiver « déneigement et « salage ») : 20.000 €

Empierrement en voirie et égouttage : récupération + 1000 €

Travaux menuiserie pour école d'Ambly 1.000 €

Aménagement salle patronage Forrières (matériaux payés par Fabrique d'église)

Isolation pavillon des traqueurs + cloison + plancher 2.500 €

Menuiserie Centre culturel 1.500 €

Elagage 4 m de hauteur +/- 1 Hectare :

Dégagement d'une sapinière : couper bouleau - façonnage bois de chauffage

Purges en forêt : empierrement - tuyaux

Quai de chargement en forêt : empierrement

Menuiserie bibliothèque 600 €

Travaux mécaniques : entretien - pièces - graissage et 8.800 €

Conduite d'eau rue de Coumont : empierrement + réparation

Différents raccordements - réparation fuite tout au long de l'année 2.800 €

16. Réparation tarmac travaux DE : 5.000 €

17. Réparation tarmac travaux voirie : 5.000 €

18. Tuyaux d'égout + filets d'eau - différents endroits de l'entité 4.500 €

19. Ecole Ambly : démontage de l'ancienne plaine de jeux et placement de la nouvelle (payée par comité parents) - bordures stabilisé 500 €

20. Pose des 9 panneaux d'affichage en forêt

21. Salle de sport Forrières : isolation - cloison - sanitaire - électricité - plafonnage - carrelage- peinture intérieure et extérieure 25.000 €

22. Rénovation chapelle Forrières - dalles - briques ciment 1.000 €

23. Préparation d'un chemin en forêt ± 1 km 200 fossé et terrassement en attente d'empierrement

24. Carrelage salle audio école Ambly 600 €

25. Réenduisage, fibre de verre, peinture couloir école de Grune 800 €

Travaux divers

Abattage et taille d'arbre rue Thier des Gattes à Nassogne (étang)

Travaux annuels :

- Travaux de remise en état des plaines de jeux
- Entretien des villages, des fossés.
- Entretien des circuits de promenade + panneaux.

- Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.
- Panneaux zones de préventions prises d'eau
- Marquage de sécurité routière.
- Entretien des bâtiments communaux.
- Réfection de nids de poules.
- Placement de filets d'eau.

Chapitre 4 . 2 Travaux divers à réaliser

Travaux pour la distribution d'eau :

Changer 18 raccordements en plomb dans l'entité de Nassogne

- Matériaux : +/- 2500€

Remplacement de la conduite principale rue du Poteau à Charneux 100 mètres. En face de Magermans

- Matériaux 3677,23 €

Remplacer 200 compteurs de plus de 12 ans d'âge

- Matériaux : 8240€

Prolonger la conduite rue Haie Madame à Lesterny de 400 mètres + 4 raccordements « traverser de route »

- Matériaux : 5596,53 €

Puits de Grune - Mettre pompe + Raccordements + Clôturer la zone de captage

Puits de Bande- Placer filtre pour supprimer PH, manganèse, fer et Aluminium

Achat et placement lampe UV au puits de la « Vierge Marie »

Remplacement de la conduite principale, Chemin D'Inzès Fochalles à Nassogne

Travaux divers

- rénovation de la salle du football à Forrières ;
- rénovation de la salle du patronage à Forrières ;
- rénovation des anciens puits : rue de Lahaut - rue de Coumont à Nassogne
- rénovation de plusieurs chapelles
- aménagement parking - place communale à Nassogne
- Aménagement au pied du chêne centenaire et de place communale
- remplacement de l'installation électrique à Bande - monument
- création passerelle entre Lesterny et Masbourg sur un chemin de promenade
- Sécurisation des ateliers communaux : anti vol
- Placement de 10 panneaux didactiques (en collaboration avec DNF)
- Projet SPW
- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à GRUNE
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à FORRIERES

Divers :

- Remplacement panneau affichage sur façade du hall omnisports
- Réparation de la dalle supérieure du réservoir d'eau à Ambly

- Aménagement du sentier entre la rue du Chapitre et la Collégiale de Nassogne
- Aménagement d'un abri bus rue Principale à Ambly
- Abattage et taille d'arbres Chemin de Roimont à Ambly et Rue Saint Donat à Harsin
- Abattage d'un chêne Rue du Thier à Harsin

F. RAPPORT ANNUEL SUR LE PATRIMOINE.

NEANT POUR 2013

G. ENSEIGNEMENT.

Population scolaire au 1^{er} octobre 2013.

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
AMBLY	23 (- 3)	57 (- 4)
FORRIERES	32 (- 3)	66 (+ 3)
HARSIN	26 (=)	33 (+ 2)
LESTERNY	15 (+ 1)	15 (+ 3)
Ecole de la Wamme		
BANDE	25 (- 4)	46 (- 16)
GRUNE	20 (- 3)	44 (- 1)
NASSOGNE	32 (- 3)	38 (- 4)

Soit un total général de **469** élèves contre **501** en 2012 (- 32).



Liste des emplois selon les dépêches ministérielles des 27 février 2013 accordant les subventions - traitements pour l'année scolaire 2012 - 2013.

- 2 emplois de directeur d'école
- 16 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe
- 72 périodes d'instituteur primaire-maître d'adaptation
- 14 périodes de maître de langue moderne (angl.)
- 34 périodes de maître d'éducation physique
- 22 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 24 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 8 périodes de religion protestante données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 23 périodes de psychomotricité
- 12 emplois complets d'institutrice maternelle

Soit par rapport à l'année précédente :

EN PLUS :

- 8 périodes d'instituteur primaire-maître d'adaptation
- 4 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial

- 2 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion orthodoxe données par un maître spécial

EN MOINS :

- 1 emploi d'instituteur primaire
- 2 périodes de maître d'éducation physique
- 4 périodes de religion protestante données par un maître spécial
- 1 période de psychomotricité

H. BIBLIOTHEQUE

Nombre de prêts arrêtés **au 10 décembre 2013** :

PRETS 2012	<i>En fiction</i>	<i>En documentaire</i>	TOTAUX
<i>Jeunesse</i>	20.368	3.537	23 905
<i>Adultes</i>	6.038	1.270	7 308
			31 213

+ 16.549 prolongations ... qui ne sont plus prises en compte depuis 2012 en cause des droits d'auteur !!

Un total de 47.762 prêts, (contre 42.079 en 2012), soit **UNE AUGMENTATION DE 13,51%** par rapport à 2012.

Nombre de lecteurs

Lectorat :

1.525 lecteurs pour l'année 2013 (augmentation de 306 lecteurs, soit **+ 25,10 %**), répartis comme suit :

992 enfants (+ 283) et 412 adultes (+ 2)

91 lecteurs « collectifs non payants » (c'est-à-dire : classe, plaines de vacances, associations ...) (+ 19)

30 lecteurs en « PI » (c'est-à-dire : bibliothèques du réseau) (+ 2)

Visites écoles :

Les classes viennent désormais de manière régulière :

- Ecole Libre Nassogne : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Libre Nassogne : « 3 - 4 primaires » : tous les 15 jours
- Ecole Libre Nassogne : « 5 - 6 primaires » : tous les 15 jours
- Ecole Libre Nassogne : « Maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 3 - 4 primaires » : une fois par mois
- **Ecole Communale Forrières : « 5-6 primaires » : une fois par mois**
- Ecole Communale Forrières : « petits - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « 1 - 2 - 3 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « 4 - 5 - 6 primaires » : une fois par mois

- ***Ecole Communale Nassogne : « maternelles » : une fois par mois***
- Ecole Communale Ambly : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 3 - 4 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 5 - 6 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « petits - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « 1 - 2 - 3 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « 4 - 5 - 6 » primaires » : une fois par mois
- ***Ecole Communale Lesterny : « maternelles » : une fois par mois***
- Ecole Communale Lesterny : « primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Bande : « maternelles » : une fois par mois
- ***Ecole Communale Grune : « maternelles » : une fois par mois***
- Ecole Communale Grune : « 1-2 primaires » : une fois tous les deux mois
- Ecole Communauté Française Forrières : « 1 - 2 - 3 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communauté Française Forrières : « 4 - 5 - 6 primaires » : une fois par mois

Les classes notées en gras et italique sont celles soit nouvellement accueillies soit venues plus régulièrement !!

En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour des prêts plus occasionnels et/ou des projets (Prix Versele, Rallye lecture, lectures multiples,...) en fonction des différents projets scolaires ou des travaux de leurs élèves !

Groupements :

Prêts de livres aux diverses associations :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------------------------|
| - Plaines de Vacances | - Gardiennes encadrées |
| - Garderies d'écoles | - Centre Culturel |
| - Cercle Historique | - Crèche « Les Bisounours » |
| - MIC ADOS | - Educateur de rue |
| - Office Communal du Tourisme | - Diverses classes du réseau et même hors commune |
| - Maison des Aînés | - Conteuse(s) |
| - Homes : Tenneville et Laroche | |

Les périodiques.

En abonnement (chez le libraire) :

- | | |
|-------------|-------------------------|
| - Ambiance | - Point de Vue |
| - Géo | - Psychologies |
| - Historia | - Le Vif l'Express |
| - Top Santé | - Mon Jardin, ma maison |
| - Nest | - Sciences Humaines |
- + 5 revues « Jeunesse : « Sciences et Vie Junior », « Wapiti » et « Virgule », « Le Petit Léonard », « Géo Ado ».
- + 10 revues gratuites

Les journaux

Abonnement à « L'Avenir du Luxembourg » - + 2 journaux en ligne via le service INTERNET

Les animations :

1. Participation au Prix « *Bernard Versele* »; en collaboration avec la Ligue des Familles.
2. Présentation du Prix « *Farniente* » pour les adolescents !
3. Participation à la campagne « *Je Lis dans ma Commune* ».
4. Animations de type pédagogiques et ludiques avec les classes qui viennent toutes les semaines, tous les 15 jours ... ou de manière occasionnelle !
5. Dépôts de livres à domicile : 2 dépôts actuellement (Lesterny, Harsin). + un dépôt régulier au niveau de la crèche « *Les Bisounours* ».
6. Rédaction de textes de promotion ou de sensibilisation à la lecture dans la revue « *Quoi d'Neuf ?* » du Centre Culturel.
7. Préparation pour les classes demandeuses de livres en multiples exemplaires : **lecture suivie** ; ainsi que de « *Rallyes* ».
8. Expositions de livres durant l'année sur des thèmes de festivités et/ou d'activités diverses.
9. Cercle Littéraire tous les deuxièmes mardis de chaque mois.
10. Partenariat avec le Centre Culturel de Nassogne, dans le cadre de la « *Journée Place aux Enfants* » : cette année pas d'accueil au niveau de la bibliothèque ... mais des déplacements d'enfants durant la journée !!!

Les horaires :

Depuis 2006, les horaires sont inchangés ! Simplet, déduction faite, en regardant le nombre de classes fréquentant la bibliothèque, on constate que très souvent la bibliothèque ouvre ses portes en dehors des heures d'ouverture : le mercredi matin, le jeudi matin, le vendredi matin, le vendredi après-midi voire !!

I. CULTES

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2012, approuvés par le Collège provincial, sont clôturés comme suit :

Compte	Recettes	Dépenses	Boni/Mali	Intervention communale
AMBLY	21 025,71	13 276,07	7 749,64	6 475,78
BANDE	28 143,25	21 073,43	7 069,82	14 884,13
CHARNEUX	76 020,67	69 504,37	6 516,30	14 041,22
FORRIERES	37 501,27	35 515,47	1 985,80	18 828,97
GRUNE	17 088,54	17 770,38	-681,84	14 258,62
LESTERNY	16 461,47	14 358,80	2 102,67	6 799,05
MASBOURG	20 052,87	6 682,61	13 370,26	0,00
NASSOGNE	36 385,04	33 711,75	2 673,29	20 134,11
TOTAUX :	252 678,82	211 892,88	40 785,94	95 421,88

J. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2012, approuvé par le Conseil communal le 25 avril 2013, comportait :

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	1.518.338,86 €	15.259,82 €
Irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	1.518.338,86 €	15.259,82 €
Engagements	1.451.499,85 €	23.686,89 €
Résultat budgétaire	66.839,01 €	- 8.427,07 €
Engagements	1.451.499,85 €	23.686,89 €
Imputations comptables	1.445.625,73 €	5.980,05 €
Engagements à reporter	5.874,12 €	17.706,84 €
Droits constatés	1.451.499,85 €	23.686,89 €
Irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	1.451.499,85 €	23.686,89 €
Imputations	1.445.625,73 €	5.980,05 €
Résultat comptable	72.713,13 €	9.279,77 €

Le compte de résultats : - Résultat d'exploitation : mali de 16.459,86 €
 - Résultat exceptionnel : boni de 27.280,72 €
 - Résultat de l'exercice : boni de 10.280,86 €.

Le bilan : Actif = Passif = 327.228,63 €

K. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal, approuvé par le conseil communal du 28 mars 2013, pour l'exercice 2012 comportait :

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	8.535.369,40 €	4.124.079,03 €
Non-valeurs	37.446,34 €	3.671,34 €
Droits constatés nets	8.497.923,06 €	4.120.407,69 €
Engagements	7.355.061,40 €	5.726.503,53 €
Résultat budgétaire	1.142.861,66 €	-1.606.095,84 €
Droits constatés	8.535.369,40 €	4.124.079,03 €
Non-valeurs	37.446,34 €	3.671,34 €
Droits constatés nets	8.497.923,06 €	4.120.407,69 €
Imputations	7.135.605,24 €	2.804.020,91 €
Résultat comptable	1.362.317,82 €	1.316.386,78 €
Engagements	7.355.061,40 €	5.726.503,53 €
Imputations	7.135.605,24 €	2.804.020,91 €
Tableau T3	219.456,16 €	2.922.482,62 €

Le compte de résultats :

Le compte de résultats pour 2012 présente un boni de 457.925,11 €.

Le bilan :

Actif = Passif = 68.510.230,64 €.

L. HYGIENE.

RELEVÉ DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT (UNIQUE) ACCORDES JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2013

- classe 1 : 2
- classe 2 : 0
- classe 3 : 26

M. - PERSONNEL COMMUNAL

Aperçu des tâches effectuées

A l'entrée en fonction d'un agent :

- rédaction de la délibération d'engagement,
- préparation du contrat
- encodage de la DIMONA
- inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.)

Journellement :

- gestion des mouvements de la situation du personnel
- suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences.
Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

Mensuellement :

- préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales)
- déclaration pour le précompte professionnel
- calcul et commande des chèques repas
- traitement des documents de mutuelle - indemnisation

Trimestriellement :

- déclaration ONSSAPL
- relevé des points APE

Annuellement :

- clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches)
- calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année
- élaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal

Tout au long de l'année en fonction des nécessités :

- courriers, notes de service, etc.

- gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)
- gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données

Autres tâches :

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension)
- Dossiers de mise à la retraite
- Suivi des dossiers AWIPH (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

Enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Communauté française pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont de (d'):

- assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) ;
- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires)
- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice ACS-APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2011-2012
- calculer les avantages sociaux
- établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Communauté Française : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants
- introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme
- accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles
- établir les attestations de service destinées à la demande de pension

- prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Communauté française, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique

Evolution en 2013.

- Au 30/04/2013, Madame Christine LEFEBVRE, employée d'administration est admise à la retraite.
- Au 30/09/2013, Monsieur Georges BLAISE, agent technique est admis à la retraite.
- Au 31/12/2013, Madame Maryse CHOQUE, employée d'administration est admise à la retraite.
- Au 31/12/2013, Monsieur Jean-Marie PAQUE, instituteur primaire dans l'école communale fondamentale de la Wamme, est admis à la retraite
- En décembre 2013, la Commune employait 39 hommes (- 7) et 103 femmes (=), soit un total de 142 agents dont 83 (- 7) sont rémunérés directement par la Commune et 59 (=) par la Communauté française.

N.B. : Entre () différences par rapport à l'année 2012.

N. DIVERS

URBANISME.

Description des missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

Tâches

- renseignements et conseils du public dans les diverses matières;
- examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs;
- contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction, de lotissements, ...
- présentation et explication des dossiers en Collège Communal;
- préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de P.V. des réunions;
- assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.;
- relations avec la D.G.A.T.L.P à Arlon;
- représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.A.T.L.P à Namur;
- intervention sur le terrain pour des situations particulières;
- suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de P.V. d'infraction si besoin;

- organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques;
- élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune;
- coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme;
- coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration;
- établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre;
- coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux;
- délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne) ;
- délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage;
- suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques;
- suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.;
- tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières;
- détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).
- une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal ;
- la C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions mensuelles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale;

Remarques générales

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

Statistique annuelle arrêtée au 30/11/2013

- certificats n° 1 : 2
- certificats n° 2 : 7

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISATION ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2013

- permis de lotir (permis d'urbanisation) : 0
- modification de permis de lotir : 0

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISME ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2013

- 9 permis délivrés pour des constructions de nouvelles habitations
- 14 permis délivrés pour des constructions diverses
- 21 permis délivrés pour des transformations d'habitations
- 1 permis délivrés pour des transformations de constructions diverses
- 6 permis délivrés pour des démolitions
- 140 renseignements urbanistiques pour notaires.

Service logement

Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'art 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, il assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement.

Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).

Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.

Missions supplémentaires via la Commune

Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme. Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)

Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire,]

Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...

PROXIBUS

Entré en service le 15 décembre 2008.

Le Proxibus a parcouru :

Mois	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Janvier		3 099	2 662	3 788	3 203	3 284
Février		2 802	2 523	3 468	3 001	3 075
Mars		3 428	3 310	3 584	3 277	3 307
Avril		2 616	2 741	2 713	2 869	2 989
Mai		3 614	2 948	3 678	3 331	2 745
Juin		3 213	3 564	3 788	2 787	2 790
Juillet		2 544	2 382	3 468	2 965	3 100
Août		3 011	2 909	3 584	2 613	2 793
Septembre		3 368	2 560	2 713	2 689	3 135
Octobre		3 591	3 478	3 678	4 178	3 606
Novembre		3 042	3 092	3 788	3 206	2 846
Décembre	1 958	3 242	2 642	3 468	2 822	
Total :	1 958	37 570	34 811	41 718	36 941	33 670



Le Proxibus a transporté uniquement sur des circuits TEC (hors transports scolaires et autres manifestations/animations) : 3.001 personnes en 2009 (moyenne : 59,44 pers./semaine), 3.541 personnes en 2010 (moyenne : 68,10 pers./semaine et hors neige : 72,30 pers./semaine), 4.203 personnes en 2011 (+ 18,70 %) (moyenne : 77,83 pers./semaine) et 4.511 en 2012 (+7,33 %) (moyenne : 86,75 pers./semaine).

Un total de 15.386 personnes depuis sa mise en service !

Il a généré des recettes (ristournées intégralement au TEC) de l'ordre de 2.346,14 € en 2009, de 2.366,55 € en 2010, de 2.629,01 € en 2011 et 2.8162,16 € en 2012 (+8,87 % par rapport à 2011). Les données pour 2012 sont inconnues à ce jour.

Pour les transports occasionnels, le Proxibus a été utilisé à plus de 120 reprises pour les écoles, et 30 fois pour d'autres manifestations (commune, CPAS, CCCA, Centre culturel, bals, ...)

ALE DE NASSOGNE.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2012

Les données 2013 sont inconnues à ce jour.

1. NOMBRE D'UTILISATEURS :

Personnes privées : 42 (+ 5 par rapport à 2011)

Associations : 2 (- 2)

Etablissements d'enseignement : 1 (=)

Autorités locales : 2 (=)

Total : 44 (+ 3 par rapport à 2011)

2. NOMBRE D'UTILISATEURS PAR TYPES D'ACTIVITES :

Entretien du jardin (tonte de pelouses, taille de haies, bêchage,...) : 37 (+7)

Garde d'enfants : 1 (=)

Aide administrative : 1 (=)

Accompagnement de personnes : 1

Petits travaux de bricolage et réparations du domicile : 5 (-3)

3. NOMBRE D'HEURES DE PRESTATIONS :

Pour l'année : **5.216 (+ 53 heures par rapport à 2011)**

Nombre d'heures en moyenne par mois : 434

Nombre d'heures en moyenne par utilisateur par mois : 9

Nombre d'heures en moyenne par travailleur ALE par mois : 20

Nombre d'heures de garderies dans les écoles communales : 645 (+ 107)

Nombre d'heures de travail pour l'entretien des villages : 468 (+ 113).

4. NOMBRE DE CHOMEURS AYANT TRAVAILLE EN ALE PENDANT L'ANNEE :

Hommes : 11

Femmes : 10 **Total : 21 (- 1 par rapport à 2011)**

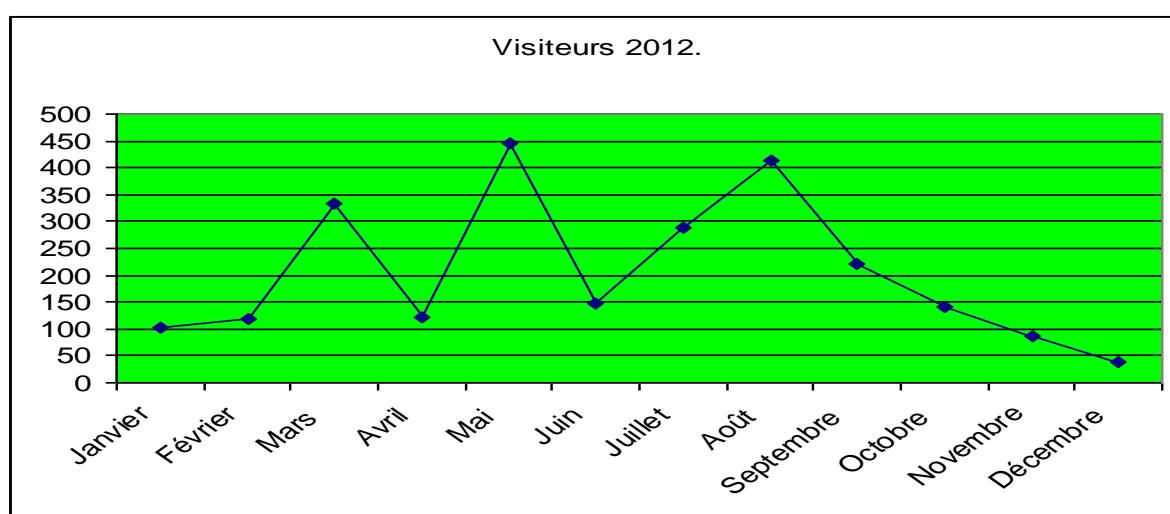
(2 travailleurs en garderie dans les écoles communales)

(3 travailleurs pour l'entretien des villages)



MAISON DU TOURISME DU PAYS DE MARCHE & NASSOGNE

☛ **ACCUEIL**



LES DONNEES 2013 SONT INCONNUES A CE JOUR.

L'Office Communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne a accueilli près de 2500 visiteurs en 2012 ce qui est sensiblement identique à l'année précédente.

Le pic de fréquentation du mois de mars est lié à l'inauguration du circuit « Arrêt Vert » et celui du mois de mai à la présence de l'OCT à Ixelles pour la promotion de ce même circuit.

Mois de juillet moyen mais en raison des conditions climatiques favorables en août, fréquentation du bureau d'accueil supérieure à 2011.

Au total, 537 cartes IGN de Nassogne ont été vendues en 2012.

L'information principale demandée concerne toujours les promenades pédestres balisées.

Comme de coutume, des étudiants ont été engagés par l'Administration communale afin d'assurer les permanences journalières durant les mois de juillet et août. Durant cette période, le bureau d'accueil est ouvert 7 jours sur 7.

Entre les odeurs de gaufres chaudes, de quiches et autres produits de bouche ... aux abords des artisans dans le cadre magnifique du « Jardin des Ecoles », une quinzaine d'enfants ont pu découvrir des histoires originales et surprenantes.

Opération reconduite en 2013 !

☛ Inauguration du circuit « Arrêt Vert - de la Famenne à l'Ardenne »

Concept d'un circuit dit « Arrêt Vert » : vous faites le voyage en train ou bus vers le point de départ puis, vous faites la promenade à travers un environnement verdoyant.

Au bout de la promenade, vous reprenez les transports en commun pour rentrer chez vous !

Le dimanche 25 mars, l'Office Communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne ainsi que « TrainTramBus » alias TTB ont inauguré un tout nouveau circuit pédestre balisé de 12.5 km.

Ce circuit prend son départ en gare de Jemelle pour se diriger vers Ambly via Baulet pour prendre la direction d'Hargimont et terminer son parcours en gare de Marloie

Ce circuit a été balisé et agrémenté de 3 panneaux thématiques Fr/Nl.

Les amateurs de longues distances sont également concernés par ce projet qui propose une variante longue les amenant dans le village de Nassogne. Ce circuit de 22 km peut également se faire sur 2 jours.

A l'occasion de l'inauguration de ce circuit, un programme d'animations attendait les quelques 700 visiteurs :

- « Marché des Saveurs » à Ambly : promotion de producteurs locaux, animation musicale, promenades en calèche et dos d'âne. Exposition de photos de Monsieur Olivier EMBISE et présence d'un stand de l'organisation « Expo. Mues de Cerfs » ;
- Expositions de photos retraçant l'évolution des gares de Jemelle et Marloie, celles-ci se tenant in situ ;
- Ouverture exceptionnelle du Musée du Rail de Jemelle ainsi que du parc du Château de Jemeppe Hargimont;
- Mise à disposition d'une navette gratuite en autorail entre les gares de Jemelle et Marloie.

L'abl « TreinTramBus » a édité à cette occasion un road-book en FR et NL.

Nous avons bénéficié d'une très bonne couverture médiatique tant en presse écrite que télévisée (TV-Lux et Télétourisme) ce qui semble confirmer l'aspect exceptionnel de cet événement !

Dans le cadre du développement du Massif Forestier « La Grande Forêt de Saint-Hubert », ce type de produit est clairement un atout.

Bel outil donc de promotion pour faire valoir notre magnifique région offrant 180 km de circuits balisés aux randonneurs

• APPEL À PROJETS : « ARCHÉOLOGIE 2014 »

Introduction d'un dossier concernant 3 projets : la Collégiale Saint-Monon de Nassogne, le Mousty de Javingle à Ambly et les « Pierres du Diable » à Forrières

L'aménagement du site des « Pierres du Diable » à Forrières a débuté en 2012 et sera terminé pour cette nouvelle saison touristique.

En effet, ce site classé est désormais accessible au grand public et se verra agrémenté d'un panneau relatant sa légende.

Nous espérons voir un ultime chantier de fouilles archéologiques sur ce site qui nous permettra de figer l'histoire de ce lieu.

Outre cet appel à projets, un petit groupe de passionnés s'est formé avec pour but :

- la création d'un mini-musée dans la Collégiale pour y exposer, sous vitres blindées et alarme, le trésor actuellement en coffre ;
- une campagne de fouilles en sous-sol de la Collégiale et de la chapelle St Monon.

L'Office Communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne s'est associé à ce projet nommé «PHOENIX».

☛ DIVERS

- Diffusion de dates des chasses occasionnant la fermeture des promenades pédestres.
- Suivi de l'état de nos circuits pédestres et VTT en collaboration avec le service « Travaux ».
- Collaboration avec le Gal RoMaNa dans le cadre des fiches-projet « Marché des Savoirs » et « Circuits thématiques ».
- Participation à l'exposition « Mues de Cerfs » organisée le week-end du 06 mai. Tenue d'un stand d'accueil.
- Invité d'honneur à Ixelles lors de l'évènement « Les Saveurs du Littoral et de l'Ardenne » organisé par Westtoer (Le Littoral) et la Fédération touristique du Luxembourg belge.

C'est sur la place du Luxembourg à Ixelles, au cœur des quartiers européens, que de nombreux stands faisaient découvrir les traditions ainsi que la gastronomie de ces deux destinations touristiques. Nous avons pu toucher environ 250 personnes sur le seul temps de midi correspondant à la pose des fonctionnaires européens. Belle opportunité pour notre petite commune !

- Collaboration avec l'asbl « La Grande Forêt de Saint-Hubert ».

OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITE DE NASSOGNE
12 rue de Lahaut à 6950 Nassogne
Tél. 084/22.15.58 - tourisme.nassogne@skynet.be

" Les Bisounours "

Bande, janvier 2013

M.C.A.E. - « Les Bisounours »

5, rue au-delà de l'eau

6951 Bande

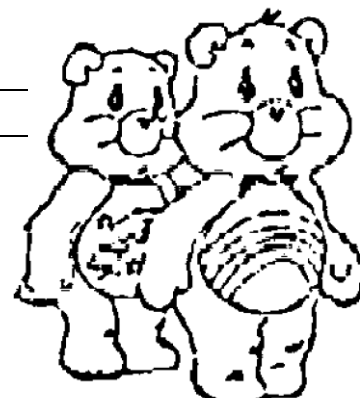
LES DONNEES 2013 SONT INCONNUES A CE JOUR.

Rapport d'activité : année 2012

Veillez trouver ci-joint le rapport d'activité de l'année 2012.

Durant cette année, 37 enfants ont été accueillis à la M.C.A.E., 67,50% d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Les prévisions : 16 entrées dans le courant de l'année 2013.



En début d'année 2012, nous avons participé à une journée pédagogique (animée par Brigitte Plennevaux, coordinatrice à l'O.N.E.) qui prolongeait notre analyse de la charte de bienveillance à l'égard des enfants.

« Respectés dans leurs activités et dans leurs désirs, les enfants respecteront l'autre. Ecoutés et soutenus dans leurs projets, ils seront attentifs et pourront collaborer à ceux des autres.

Reconnus dans leur identité, ils se révéleront fidèles et forts dans leurs engagements, dès l'enfance, mais aussi dans l'adulte qu'ils deviendront. »

Nous avons également participé à des journées de formation sur :

- le travail avec les familles.
- l'implication des familles au sein de la crèche.

Ces formations constituent un des vecteurs essentiels de la qualité de l'accueil.

Elles nous permettent d'améliorer l'encadrement au bénéfice des enfants et de leurs parents.

En effet, nous avons ajouté un axe pédagogique dans notre projet d'accueil :

L'implication des familles au sein du milieu d'accueil :

- 1) une période d'adaptation de l'enfant avec ses parents dans le milieu d'accueil.
- 2) le carnet de vie : lien de communication entre le milieu d'accueil et les parents vice versa.
- 3) le mur des familles : panneau avec les photos de famille de chaque enfant.
- 4) une activité ponctuelle réalisée par des parents d'enfants de la crèche ex : peinture, danse, lecture,...
- 5) chaque année, l'organisation d'un après-midi festif qui réunit les enfants, leurs parents et le personnel de la crèche (fête des mères, anniversaire de la crèche,...)

Le renouvellement de l'attestation de qualité nous a été accordé ce 4 novembre 2012.

Le 11 mai 2012, nous avons fêté les mamans. Au programme : poésie et petits cadeaux donnés aux mamans, musique, ronde,... suivis d'un goûter.

Un bon moment de convivialité !

La bibliothèque communale nous accorde toujours le prêt gratuit de livres pour nos bambins. Cela enrichit notre atelier lecture.

Une collaboration existe aussi avec le Centre culturel. Le 11 mars prochain, dans le cadre du « Mois de la Petite Enfance », les Liseuses, deux comédiennes présentent « La bassine, sons d'histoires... »

Ce spectacle aura lieu à la crèche les Bisounours.

Nous faisons écho aux parents des activités, des animations réalisées avec et pour leurs enfants. (psychomotricité, cuisine, lecture, activité musicale, danse,...).

De nombreuses photos (fréquemment renouvelées) sont épinglées sur des panneaux dans le hall d'entrée de la crèche.

Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

1. Fréquentation durant l'année 2012.

- 37 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E. de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
Baptiste	23/09/2009	Bande
Célie	02/01/2010	Erneville
Louka	14/02/2010	Tenneville
Sam	27/09/2009	Harsin
Ines	22/01/2010	Nassogne
Noë	25/01/2010	Bure
Coline	13/03/2010	Forrières
Elise	02/02/2010	Orth
Toni	17/04/2009	Grune
Elisabeth	08/09/2009	Grune
Nona	13/07/2010	Bande
Marion	01/03/2010	Bande
Valentine	24/05/2010	Bande
Eline	13/10/2009	Tenneville
Hugo	23/12/2010	Waha
Lucie	09/08/2009	Harsin
Romane	23/11/2010	Marcouray
Merlin	29/01/2011	Nassogne

Achille	10/11/2010	Nassogne
Sylvain	15/02/2011	Bande
Elise	16/06/2011	Grune
Robin	25/05/2011	Bande
Naël	29/07/2011	Grune
Mathys	03/02/2010	Forrières
Célia	21/08/2011	Forrières
Zélie	21/08/2011	Tenneville
Lylou	29/09/2011	Bande
Loë	21/10/2011	Waha
Léa	23/03/2012	Ortho
Manon	02/09/2010	Bande
Mustafa	05/10/2010	Nassogne
Augustin	03/02/2012	Charneux
Emile	16/02/2012	Grimbiémont
Manon	08/06/2012	Chéoux
Léa	10/07/2012	Nassogne
Théo	14/05/2012	Forrières
Timéo	29/03/2012	Nassogne

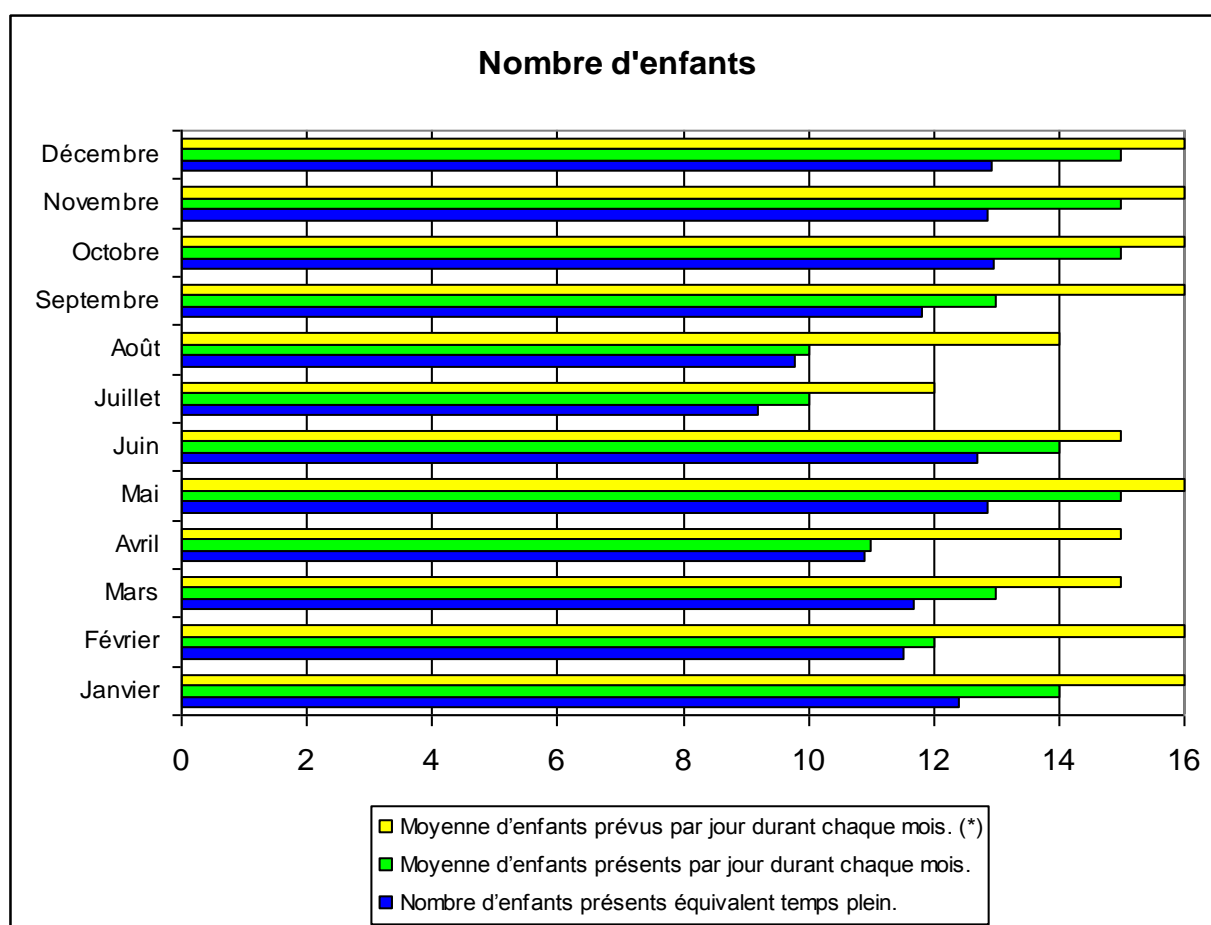
- 16 entrées prévues en 2013.

Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Maxime	Janvier	Harsin
Eliott	Février	Bande
Margot	Février	Lesterny
Mathéo	Février	Harsin
Nils	Mars	Nassogne
...nais. en février	Mai	Tenneville
...nais. en février	Mai	Harsin
...nais. en mars	Juin	Nassogne
...nais. en février °	Juillet ou sept.	Nassogne
...nais. en février °	Juillet.ou sept.	Nassogne
...nais. en juin	Sept.	Erneuville
...nais. en mai	Sept.	Forrières
...nais. en juillet	Sept.	Waha
... nais. en juin	Sept.	Bande
... nais. en juin	Oct.	Bande
...nais. en juillet	Oct. ou janv.	Charneux

NB : 6 départs confirmés (=entrées à l'école)

2. Nombre d'enfants présents

	2012		
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants <u>présents</u> par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants <u>prévus</u> par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	12,4	14	16
Février	11,52	12	16
Mars	11,67	13	15
Avril	10,89	11	15
Mai	12,85	15	16
Juin	12,71	14	15
Juillet	9,2	10	12
Août	9,79	10	14
Septembre	11,8	13	16
Octobre	12,95	15	16
Novembre	12,86	15	16
Décembre	12,93	15	16



(*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus. Cette différence est justifiée par les absences pour raison médicale (épidémie de gastro-

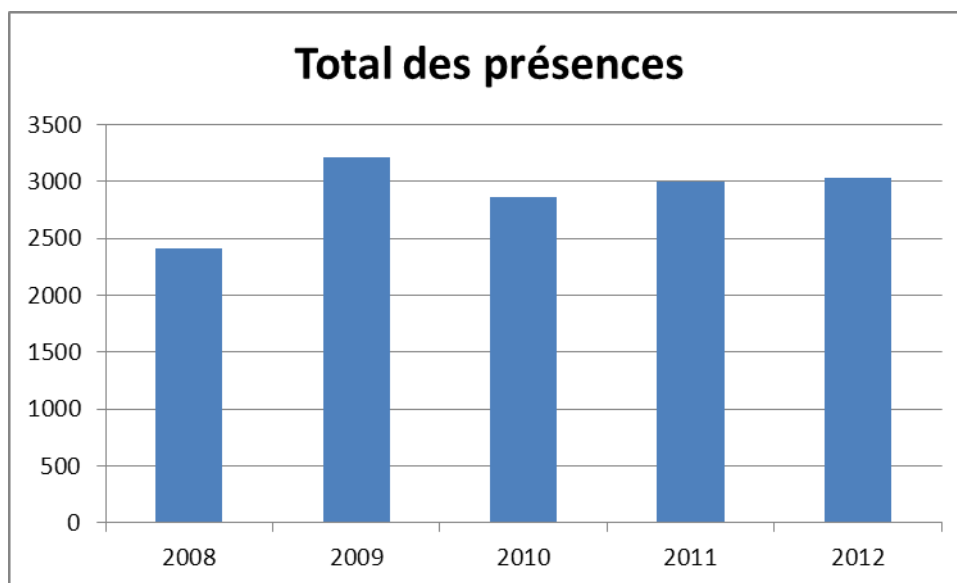
entérite, bronchiolite, ...) pour raison familiale (parent en congé de maladie ou autres) ou pour raison climatique (routes enneigées, verglacées, ...).

(*) La moyenne d'enfants **présents** est inférieure à la moyenne d'enfants **prévus**. Cette différence s'explique par les absences pour raison médicale (gastro-entérite, bronchiolite, ...) et pour raison familiale (parent en congé, en congé de maladie, ...) et autres raisons.

A partir du mois de juin, seuls les jours d'absence pour raison médicale justifiée par certificat ne sont pas facturés. Les autres jours d'absence sont désormais facturés. L'impact de cette mesure réduit l'écart entre les jours prévus et les jours présents. (NB : aux mois de nov. et déc., beaucoup d'enfants malades avec certificat médical)

Tableaux comparatifs des journées de présence durant ces années :

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Jours complets de présence (plus de 5h)	2.037	2.532	2.212	2.262	2.297
Jours incomplets de présence (moins de 5h)	374	680	656	739	735
TOTAL	2.411	3.212	2.868	3.001	3.032

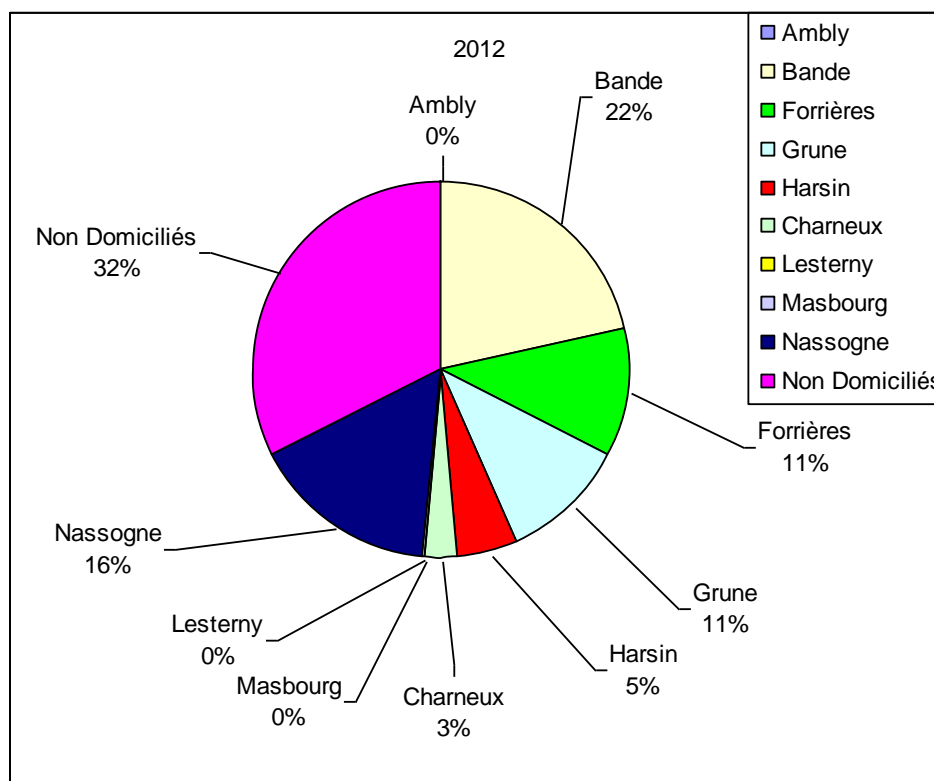


3. Domicile des enfants

Durant l'année 2012, 37 enfants ont fréquenté la M.C.A.E.
25/37 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 67,50%.

	2012
Ambly	0
Bande	8
Forrières	4
Grune	4

Harsin	2
Charneux	1
Lesterny	0
Masbourg	0
Nassogne	6
Non Domiciliés	12



Présenté en séance publique du Conseil communal, le 30 décembre 2013, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2014.

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire communal

Le Bourgmestre

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN